

**PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS
D'URGENCE EN MER**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
SÉCURITÉ MARITIME
TRANSPORTS CANADA
OTTAWA
1998**

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-PRE-1 Page: i of iii
TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER		Revision No: 00

TABLE DES MATIÈRES

RÉVISIONS

OBJECTIFS

BUTS

RÉALISATION

1. FAMILIARISATION ET FORMATION SUR LA SÉCURITÉ À BORD	1
1.1 DEGRÉ DE FAMILIARISATION.....	1
1.2 DÉFINITION DES GROUPES	1
1.3 ATTRIBUTION DES SUJETS AUX GROUPES	2
2. ÉQUIVALENCE ENTRE LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX COURS	3
3. CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS.....	3
GÉNÉRALITÉS	3
4. COURS SUR LA SÉCURITÉ ÉLÉMENTAIRE - A1.....	4
4.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS	4
<i>Matériel</i>	4
4.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS	5
4.3 DURÉE DU COURS.....	5
4.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR	5
5. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DE COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	5
5.1 OBJECTIFS DU COURS	5
5.2 PLAN DE COURS	6
5.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	7
6. COURS SUR LA SÉCURITÉ À BORD DES PETITS BATEAUX - A2	15
6.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS	15
<i>Matériel</i>	15
6.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS	16
6.3 DURÉE DU COURS.....	16
6.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR	16
7. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DE COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	16
7.1 OBJECTIFS DU COURS	16
7.2 PLAN DE COURS	17
7.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	19

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-PRE-1 Page: ii of iii
TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER		Revision No: 00

8. COURS SUR LES EMBARCATIONS DE SAUVETAGE - B1.....	29
8.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS	29
<i>Matériel</i>	29
8.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS	30
8.3 DURÉE DU COURS.....	30
8.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR	30
9. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DE COURS ET OBJECTIFS	
D'APPRENTISSAGE.....	30
9.1 OBJECTIFS DU COURS	30
9.2 PLAN DE COURS	31
9.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	34
10. COURS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES MARITIMES - B2.....	54
10.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS.....	54
<i>Matériel</i>	54
10.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS	55
10.3 DURÉE DU COURS	55
10.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR	55
11. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DU COURS ET OBJECTIFS	
D'APPRENTISSAGE.....	56
11.1 OBJECTIFS DU COURS.....	56
11.2 PLAN DU COURS	57
11.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	59
12. COURS D'ACCREDITATION D'OFFICIER - C.....	78
12.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS.....	78
<i>Matériel</i>	78
12.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS	78
12.3 DURÉE DU COURS	79
12.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR	79
13. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DU COURS ET OBJECTIFS	
D'APPRENTISSAGE.....	79
13.1 OBJECTIFS DU COURS.....	79
13.2 PLAN DU COURS	80
13.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	81
14. COURS D'OFFICIER SUPÉRIEUR - D.....	94
14.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS.....	94
<i>Matériel</i>	94
14.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS	94
14.3 DURÉE DU COURS	94
14.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR	94
15. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DU COURS ET OBJECTIFS	
D'APPRENTISSAGE.....	95

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-PRE-1 Page: iv of iii
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

OBJECTIFS

1. Le chapitre VI du code « A » obligatoire de la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW), qui date de 1978 et qui a été modifiée en 1995, fait mention de normes sur les urgences, la sécurité au travail et les mesures de survie.
2. Respect des normes susmentionnées afin de satisfaire aux exigences minimales obligatoires en matière de familiarisation, de formation et d'instruction sur la sécurité élémentaire pour tous les marins; de formation sur la lutte contre l'incendie (niveau avancé) destinée aux marins désignés pour mener de telles opérations; de connaissance de la mise à l'eau et du commandement d'une embarcation de sauvetage au cours de situations d'urgence.

BUTS

1. Faire comprendre aux marins les risques associés au milieu marin et à leur navire.
2. Par l'entremise de cours approuvés dispensés à terre, donner aux marins les compétences requises pour faire face aux risques qui sont propres à leurs fonctions à bord des navires.

RÉALISATION

La formation sera donnée par les écoles, les établissements à terre et les employés dispensant des cours approuvés de la Sécurité maritime à partir du 1^{er} janvier 1999.

1. Cours sur la sécurité élémentaire (A1)
2. Cours sur la sécurité à bord des petits bateaux (A2)
3. Cours sur les embarcations de sauvetage (B1)
4. Cours sur la lutte contre l'incendie de la marine (B2)
5. Cours sur l'attestation des officiers (C)
6. Cours d'officier supérieur (D)

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 1 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

1. FAMILIARISATION ET FORMATION SUR LA SÉCURITÉ À BORD

1.1 DEGRÉ DE FAMILIARISATION

RECOMMANDATION

Le degré de familiarisation et de formation concernant la sécurité élémentaire que doivent posséder les personnes à bord d'un navire sont fonction des circonstances - voir le tableau de la section 1.3.

Le capitaine doit s'assurer que la formation est donnée et que l'accent est mis sur les sujets généraux pertinents sont traités.

1.2 DÉFINITION DES GROUPES

RECOMMANDATION

Les sujets sont divisés en des groupes ayant la signification suivante.

Groupe 1

- Toutes les personnes à bord n'ayant pas complété la formation MED A1 ou A2.
 - nouveaux venus non formés et n'ayant pas complété cette formation
 - personnes présentes à bord pour effectuer des travaux de réparation, d'entretien ou d'autres travaux similaires
 - personnes présentes à bord dont les tâches se limitent à des fins scientifiques et industrielles spéciales ou à des fins similaires

Groupe 2

- Personnes ayant complété la formation MED A1 ou A2.
 - capitaines de petits bateaux et mécaniciens avec restrictions
 - équipage non breveté ayant effectué plus de 6 mois de service dans l'industrie

Groupe 3

- Titulaires de brevets de compétence (études de base) et de brevets de qualification : ceux ayant complété la formation MED B ou C.
 - Capitaines de navire d'eaux secondaires
 - Capitaines avec restrictions
 - Officiers mécaniciens et de pont subalternes
 - Équipage breveté

Groupe 4

- Titulaires de brevets de compétence (études supérieures) : ceux ayant complété la formation MED D.
 - Capitaines
 - Capitaines en second
 - Chefs mécaniciens
 - Seconds mécaniciens

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 2 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	Revision No: 00

1.3 ATTRIBUTION DES SUJETS AUX GROUPES

RECOMMANDATIONS

SUJETS	GROUPE			
	1	2	3	4
TYPES D'URGENCES ET INTERVENTION INDIVIDUELLE	X			
RÔLE D'APPEL DU NAVIRE, RESPONSABILITÉS ET FONCTIONS INDIVIDUELLES AU SEIN DE L'ORGANISATION DU NAVIRE		X		
FORCE D'INTERVENTION DU NAVIRE EN CAS D'URGENCE, PLANS AINSI QUE RESPONSABILITÉS ET FONCTIONS INDIVIDUELLES				X
CHAÎNE DE COMMANDEMENT ET RÔLE D'APPEL	X			
SYSTÈME D'ALARME DU NAVIRE, SIGNIFICATION ET INTERVENTION	X			
SYSTÈME D'ALARME DU NAVIRE, COMMUNICATIONS INTERNES		X	X	X
UTILISATIONS ET LIMITES DU MATÉRIEL PERSONNEL DE SURVIE FOURNI	X			
EMPLACEMENT ET TYPES DE MATÉRIEL DE SURVIE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE À BORD		X	X	X
EMPLACEMENT ET UTILISATION DES INSTALLATIONS FIXES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE			X	X
UTILISATION ET LIMITES DES DIVERS EXTINCTEURS PORTATIFS	X			
MESURES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES À BORD DE NAVIRES (NAVIRE-CITERNE, UFM, ETC.)	X			
EMPLACEMENT ET NATURE DES RISQUES PARTICULIERS			X	X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 3 of 97
	TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i> Revision No: 00

2. ÉQUIVALENCE ENTRE LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX COURS

ANCIENS COURS	NOUVEAUX COURS
Fonctions d'urgence en mer I	Cours sur la sécurité élémentaire A1 ou Cours sur la sécurité à bord des petits bateaux A2
Fonctions d'urgence en mer 2, Partie A ou Fonctions d'urgence en mer 2, Parties A et C	Cours sur les embarcations de sauvetage B1
Fonctions d'urgence en mer 2, Partie B	Cours de lutte contre l'incendie de la marine B2
Fonctions d'urgence en mer 3	Cours sur l'attestation des officiers - C Cours d'officier supérieur - D

3. CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS

GÉNÉRALITÉS

- Accès à l'emplacement requis.
- Conformité avec le matériel du cours.
- Présence d'instructeurs approuvés de la Sécurité maritime.
- Milieu et établissements d'enseignement adéquats.
- Se conformer au contenu détaillé du cours tel qu'il figure dans le présent document.
- L'instructeur principal doit avoir réussi le cours MED 3 ou le cours d'officier supérieur (D).
- Tous les instructeurs doivent être titulaires d'un brevet d'enseignement approuvés par la Sécurité maritime.

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 4 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

4. COURS SUR LA SÉCURITÉ ÉLÉMENTAIRE - A1

4.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS

Matériel

- ⇒ Une embarcation de sauvetage (transportable ou un canot de sauvetage)
- ⇒ Un radeau pneumatique de sauvetage équipé, notamment d'une radiobalise de localisation des sinistres (EPIRB) (pour 4 personnes)
- ⇒ Gilets de sauvetage approuvés pour chaque stagiaire
- ⇒ Une tenue de pompier complète pour chaque stagiaire
- ⇒ Diverses combinaisons d'immersion approuvées pour au moins 50 % des stagiaires participant au cours
- ⇒ Une bouée de sauvetage approuvée munie d'un filin
- ⇒ Une bouée de sauvetage appropriée munie d'un feu
- ⇒ Une élingue de sauvetage
- ⇒ Une couverture de secours
- ⇒ Extincteurs portatifs
 - 6 extincteurs à poudre chimique
 - 4 extincteurs au CO₂
 - 6 extincteurs à eau
- ⇒ Plateaux en acier servant à contenir les incendies
- ⇒ Maquettes de bossoirs oscillants, à gravité et à potence, et de systèmes d'évacuation de la marine (peuvent être remplacés par une présentation audiovisuelle)
- ⇒ Divers feux à main
- ⇒ Présentation visuelle ou audiovisuelle sur le matériel suivant :
 - embarcation de sauvetage à moteur totalement fermée
 - radeau de sauvetage partiellement fermé
 - radeau de sauvetage ouvert
 - embarcation rapide de sauvetage (ERS)
 - nacelle EMPRA
 - hypothermie, ses effets et les méthodes permettant de la traiter
- ⇒ Accès à des piscines adéquates ou à l'eau libre

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 5 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

4.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS

- ⇒ Le nombre maximal de stagiaires par cours doit être de 12 pour les démonstrations pratiques, des exercices en eau libre ou en piscine sous la supervision d'un instructeur approuvé.
- ⇒ Le nombre maximum de stagiaires est de 24 pendant les présentations audiovisuelles en classe sous la supervision d'un instructeur approuvé.

4.3 DURÉE DU COURS

- ⇒ 19,5 heures

4.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR

- ⇒ L'instructeur principal du cours doit posséder au moins un certificat de compétence de capitaine de voyage local (350 tonnes), de capitaine de pêche de deuxième classe ou de chef mécanicien d'un bateau de pêche à moteur. Si le cours est donné sous la supervision de plusieurs instructeurs, l'instructeur adjoint doit posséder des qualifications pertinentes dans l'industrie maritime ou des compétences connexes et approuvées par Transports Canada.

5. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DE COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

5.1 OBJECTIFS DU COURS

- ⇒ Donner à tous les marins les connaissances élémentaires sur les risques associés au milieu marin et à leur propre navire et les moyens de prévention des incidents à bord des navires, y compris les incendies.
- ⇒ Inculquer aux marins les connaissances et les compétences voulues pour donner l'alarme et réagir à celle-ci ainsi que pour faire face aux situations d'urgence.
- ⇒ S'assurer que tous les marins sont peuvent intervenir en situations d'incendie et d'urgence nécessitant l'abandon du navire.
- ⇒ Donner aux marins les connaissances et les compétences pour qu'ils puissent participer à leur survie et à leur sauvetage.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 6 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

5.2 PLAN DE COURS

Matière	Durée en heures	
	Exposé	Exercice pratique
1. Introduction et sécurité	0,5 heure	
1.1 Introduction		
1.2 Principes de sécurité		
2. Risques et situations d'urgence	1,0 heure	
2.1 Types d'urgences		
2.2 Problèmes et conséquences		
3. Lutte contre l'incendie	3,0 heures	3,0 heures
3.1 Nature de l'incendie		
3.2 Tétraèdre du feu		
3.3 Principes de l'extinction		
3.4 Classement des feux et leur symbole		
3.5 Agents d'extinction		
3.6 Règles de sécurité		
3.7 Exercices pratiques		
4. Intervention en cas d'urgence	2,0 heures	
4.1 Signaux et alarmes		
4.2 Rôles d'appel		
4.3 Exercices et formation		
4.4 Mesures à prendre en situation d'urgence		
4.5 Mesures à prendre en cas d'appel à une urgence		
5. Dispositifs de sauvetage et abandon	2,5 heures	2,5 heures
5.1 Gilets de sauvetage		
5.2 Combinaisons d'immersion		
5.3 Bouée de sauvetage		
5.4 Radeau de sauvetage et matériel		
5.5 Embarcation de sauvetage et de mise à l'eau		
6. Survie		
6.1 Facteurs relatifs à la survie		
6.2 Mesures à prendre en vue d'accroître les chances de survie et de sauvetage	2,0 heures	1,0 heure
6.3 Mesures à prendre après avoir abandonné un navire à bord d'une embarcation de sauvetage		
7. Sauvetage		
7.1 Sauvetage par personnel civil ou militaire		
7.2 Matériel de sauvetage	1,5 heure	0,5 heure
7.3 Reconnaissance et utilisation du matériel de signalisation		
7.4 EPIRB		
7.5 Signaux pyrotechniques		
7.6 Sauvetage par hélicoptère		
	12,5 heures	7 heures

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 7 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

Matière	Durée en heures
TOTAL	19,5 heures

5.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
1. Introduction et sécurité (0,5 heure)			
1.1 Introduction			
1.2 Principes de sécurité			
.1 Mettre l'accent sur les règles de sécurité exposées par l'instructeur et qui doivent être suivies en tout temps.	X		
.2 Préciser qu'il faut respecter toutes les règles de sécurité lorsque l'on manipule du matériel réel (tels que des signaux pyrotechniques).	X		
.3 Mentionner qu'il faut faire preuve de prudence en tout temps, même s'il s'agit d'incidents simulés dans un environnement réel.	X		
2. Risques et situations d'urgence (1 heure)			
2.1 Types d'urgences			
.1 Énumérer les situations d'urgence associées au milieu marin : – incendie; – abordage; – échouement; – explosion; – givrage; – défectuosité du matériel; – chavirement; – conditions météorologiques; – envahissement; – homme à la mer.	X		
.2 Décrire les problèmes particuliers associés aux diverses situations d'urgence.			
3. Lutte contre l'incendie (6 heures)			
3.1 Nature de l'incendie	X		
.1 Conditions qui doivent être réunies pour qu'une combustion soit possible : – produits combustibles tels que le bois, les vêtements, les meubles, l'essence, le pétrole, etc.; – source d'inflammation;			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 8 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> - oxygène; le feu a besoin de 16 % d'oxygène pour brûler. 			
.2 Point d'éclair.			
.3 Préciser en quoi consiste le point d'inflammation.			
.4 Trois méthodes de propagation du feu : <ul style="list-style-type: none"> - conduction; - convection; - rayonnement. 			
3.2 Tétraèdre du feu			
.1 Présenter les trois premiers côtés du tétraèdre : <ul style="list-style-type: none"> - combustible; - chaleur; - oxygène. 		X	
.2 Ajouter le quatrième côté du tétraèdre - la réaction en chaîne.			
3.3 Principes de l'extinction			
.1 Refroidissement - l'eau est la méthode la plus facile.		X	
.2 Étouffement - enlèvement de l'oxygène.			
.3 Neutralisation - enlèvement du combustible, fermeture des vannes, etc.			
.4 Rupture de la réaction en chaîne.			
3.4 Classement des feux et leur symbole			
.1 Classe A - bois, vêtements, papier, etc.	X		
.2 Classe B - liquides inflammables.			
.3 Classe C - Classes A et B et feu électrique (matériel électronique, p. ex.).			
.4 Classe D - métaux combustibles : magnésium, lithium, zirconium, sodium, potassium (signaux éclairants, p. ex.).			
3.5 Agents d'extinction			
.1 Eau - recommandée pour les feux de classe A, le bois, le papier, etc.			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 9 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.2 Mousse - feux de classe A (bois, papier, etc.) et de classe B (liquides inflammables)		X	
.3 Dioxyde de carbone - feux de classe B (liquides et gaz inflammables) et de classe C (matériel électrique).			
.4 Poudres chimiques - feux de classe B (liquides et gaz inflammables) et de classe C (matériel électrique).			
.5 Poudre chimique - feux de classe D (métaux combustibles).			
3.6 Règles de sécurité			
.1 Après avoir découvert l'incendie, donner l'alarme avant d'intervenir.			
.2 Ne jamais passer près de l'incendie pour aller chercher un extincteur.			
.3 Vérifier d'abord l'extincteur.			
.4 Se tenir près du sol.			
.5 Viser la base de l'incendie et effectuer un mouvement de balayage.		X	X
.6 Ne jamais tourner le dos à un incendie une fois qu'il est éteint.			
.7 Ne pas utiliser de l'eau ou de la mousse pour éteindre un feu électrique; l'eau est un élément conducteur et peut causer une électrocution.			
.8 L'eau est généralement inefficace pour éteindre un incendie de liquides inflammables; en fait, elle peut même l'amplifier, le propager ou l'alimenter en raison de l'oxygène qu'elle renferme.			
.9 Faire attention aux retours de flamme.			
.10 Dès que possible, toujours prêter main-forte aux personnes qui attaquent l'incendie au moyen d'un extincteur portatif muni d'un manche.			
.11 Signaler l'utilisation d'un extincteur portatif à votre superviseur et ne pas le retourner à son poste.			
3.7 Exercices pratiques concernant la lutte contre l'incendie			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 10 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.1 Démonstration de la bonne méthode d'utilisation des extincteurs portatifs pour les feux de classes A, B et C et de l'utilisation élémentaire des manches et des lances d'incendie.			X
4. Intervention en cas d'urgence (2 heures)			
4.1 Signaux et alarmes		X	
.1 Décrire le signal d'alarme d'urgence.			
.2 Voir des autres signaux d'alarme.			
.3 Dire qui doit donner le signal d'abandonner le navire.			
4.2 Rôles d'appel			
.1 Préciser à quel moment il faut avoir recours au rôle d'appel.		X	
.2 Préciser à quel endroit le rôle d'appel est situé à bord du navire.			
.3 Préciser quels sont les renseignements qui figurent sur un rôle d'appel.			
4.3 Exercices et formation		X	
.1 But et importance de la formation et des exercices réguliers.			
.2 Nécessité d'être prêt en cas d'urgence.			
.3 Fréquence des exercices.			
4.4 Mesures à prendre à la vue d'une situation d'urgence		X	
.1 Incendie.			
.2 Homme à la mer.			
.3 Victime inconsciente.			
.4 Personne blessée.			
.5 Envahissement.		X	
4.5 Mesures à prendre en cas d'appel à une urgence			
.1 Port de vêtements appropriés.			
.2 Revêtement du gilet de sauvetage/de la combinaison d'immersion.			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 11 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>5. Dispositifs de sauvetage et abandon (5 heures)</p> <p>5.1 Gilets de sauvetage</p> <p>.1 Préciser en quoi consiste un gilet de sauvetage approuvé et normalisé.</p> <p>.2 Préciser le nombre de gilets de sauvetage requis à bord d'un navire.</p> <p>.3 Démonstration de la méthode appropriée pour revêtir un gilet de sauvetage et se servir des attaches.</p> <p>.4 Démonstration de la méthode utilisée pour entrer dans l'eau depuis une certaine hauteur et nager avec un gilet de sauvetage.</p> <p>.5 Entretien et l'entreposage.</p> <p>5.2 Combinaisons d'immersion</p> <p>.1 Qualités d'une combinaison d'immersion.</p> <p>.2 Démonstration de la méthode appropriée pour revêtir une combinaison, à la noirceur, à la vitesse requise, et se servir des attaches.</p> <p>.3 Démonstration de la méthode utilisée pour entrer dans l'eau depuis une certaine hauteur et nager avec une combinaison d'immersion.</p> <p>.4 Entretien et entreposage.</p> <p>5.3 Bouée de sauvetage</p> <p>.1 Nombre requis à bord d'un navire.</p> <p>.2 Marques, couleur, nom du navire, ruban rétroréfléchissant.</p> <p>.3 Feux et signaux fumigènes.</p> <p>.4 Démonstration de la méthode permettant de les utiliser correctement (les lancer, passer dedans, les fixer lorsque l'on se trouve dans l'eau et attendre les secours).</p> <p>.5 Entretien et entreposage.</p> <p>5.4 Radeau de sauvetage et matériel</p> <p>.1 Connaître les types de radeaux de sauvetage et leurs qualités de base.</p> <p>.2 Entreposage et mécanisme de mise à l'eau.</p> <p>.3 Démonstration de mise à l'eau du radeau pneumatique de sauvetage.</p> <p>.4 Démonstration de la façon de monter à bord lorsque l'on se trouve dans l'eau.</p> <p>.5 Trousse de survie et comment s'en servir.</p> <p>.6 Démonstration de la méthode de redressement appropriée.</p>			<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 12 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.7 Entretien et entreposage.			
.8 Comment manoeuvrer un radeau et mettre en place l'ancre pour réduire la dérive.			
5.5 Embarcation de sauvetage et dispositifs de mise à l'eau			
.1 Caractéristiques et utilisation des bossoirs oscillants, à gravité et à potence.			
.2 Systèmes d'évacuation.			
.3 Caractéristiques et l'utilisation des embarcations de sauvetage à moteur totalement fermées, des embarcations de sauvetage fermées et ouvertes ainsi que des radeaux pneumatiques.		X	
6. Survie (3 heures)		X	
6.1 Facteurs relatifs à la survie			
.1 Indiquer de quelle façon les facteurs peuvent avoir une incidence sur les réactions des personnes et sur leurs capacités physiques en situation de survie.			
.2 Aspects médicaux de la survie, notamment équilibre thermique, hydrique et énergétique.			
6.2 Mesures à prendre en vue d'accroître les chances de survie et de sauvetage		X	X
.1 Rester ensemble dans l'eau.			
.2 Démonstration de l'utilisation de la position foetale (HELP) en eaux froides.			
.3 Montrer comment nager en groupe en formant une chaîne.			
.4 Montrer comment former un peloton dans l'eau.			
.5 Prévenir l'hypothermie, en reconnaître les symptômes et la traiter.			
.6 Rester à proximité de l'endroit où le navire a coulé et filer l'ancre flottante.			
6.3 Mesures à prendre après avoir abandonné un navire à bord d'une embarcation de sauvetage			
.1 Mesures à prendre après avoir quitté le navire à bord d'une embarcation de sauvetage fermée.	X		
.2 Mesures à prendre après avoir quitté le			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 13 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
navire à bord d'une embarcation de sauvetage ouverte. .3 Mesures à prendre après avoir quitté le navire à bord d'un radeau pneumatique de sauvetage.			
7. Sauvetage (2 heures)			
7.1 Sauvetage par du personnel civil ou militaire	X		
.1 Faire une description de ce matériel et traiter de son utilisation en cas de sauvetage :			
– élingue;			
– nacelle;			
– filet;			
– civière.			
7.2 Matériel de sauvetage			
.1 Faire une démonstration de l'utilisation d'une élingue de sauvetage.			
.2 Faire une démonstration de l'utilisation d'une nacelle de sauvetage.			X
7.3 Reconnaissance et utilisation du matériel de signalisation			
.1 Types de feux à main et démonstration de leur utilisation.			X
.2 Démonstration de l'utilisation du miroir pour la signalisation de jour (héliographe).			
.3 Démonstration de l'utilisation de la lampe de poche pour la signalisation.			
.4 Types de fusées à parachute et démonstration de leur utilisation.			
7.4 EPIRB			
.1 Les classes d'EPIRB.			
.2 Fréquence propre aux EPIRB.		X	
.3 Leur installation à bord du navire - flottaison, déclenchement automatique, etc.			
.4 Fréquence 406 et identification du signal.			
7.5 Signaux pyrotechniques			
.1 Les classes de signaux éclairants et leurs caractéristiques.			
.2 Les circonstances dans lesquelles chaque type de signal éclairant doit être utilisé.		X	
.3 Marques se trouvant sur les signaux éclairants.			

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 14 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.4 Dates d'expiration. .5 Entretien et l'entreposage.			X
7.6 Sauvetage par hélicoptère			
.1 Mesures à prendre à bord d'un navire.		X	
.2 Mesures à prendre à bord d'un radeau.			
.3 Appareils de levage.			
.4 Règles de sécurité à bord d'un hélicoptère.			

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 15 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

6. COURS SUR LA SÉCURITÉ À BORD DES PETITS BATEAUX - A2

6.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS

Matériel

- ⇒ Une embarcation de sauvetage (transportable ou un canot de sauvetage)
- ⇒ Un radeau pneumatique de sauvetage équipé, notamment d'une radiobalise de localisation des sinistres (EPIRB) (pour 4 personnes)
- ⇒ Gilet de sauvetage approuvé pour chaque stagiaire
- ⇒ Une tenue de pompier complète pour chaque stagiaire
- ⇒ Diverses combinaisons d'immersion approuvées pour au moins 50 % des stagiaires
- ⇒ Une bouée de sauvetage approuvée munie d'un filin
- ⇒ Une bouée de sauvetage appropriée munie d'un feu
- ⇒ Une élingue de sauvetage
- ⇒ Une couverture de secours
- ⇒ Extincteurs portatifs
 - 6 extincteurs à poudre chimique
 - 4 extincteurs au CO₂
 - 6 extincteurs à eau
- ⇒ Plateaux en acier pour contenir les incendies
- ⇒ Maquettes de bossoirs oscillants, à gravité et à potence, et de systèmes d'évacuation de la marine (peuvent être remplacées par une présentation audiovisuelle)
- ⇒ Divers feux à main
- ⇒ Présentation visuelle ou audiovisuelle sur le matériel suivant :
 - embarcation de sauvetage à moteur totalement fermée
 - radeau de sauvetage partiellement fermé
 - radeau de sauvetage ouvert
 - embarcation rapide de sauvetage (ERS)
 - nacelle EMPRA
 - hypothermie, ses effets et les méthodes permettant de la traiter
- ⇒ Accès à des piscines adéquates ou à l'eau libre

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 16 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>	Revision No: 00	

6.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS

- ⇒ Le nombre de stagiaires par cours doit être de 12 aux fins des démonstrations pratiques, des exercices en eau libre et en piscine sous la supervision d'un instructeur approuvé.
- ⇒ Le nombre de stagiaires est de 24 pendant les présentations audiovisuelles en classe sous la supervision d'un instructeur approuvé.

6.3 DURÉE DU COURS

- ⇒ 26 heures

6.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR

- ⇒ L'instructeur principal du cours doit posséder au moins un certificat de compétence de capitaine de cabotage local (350 tonnes), de capitaine de pêche de deuxième classe ou de chef mécanicien d'un bateau de pêche à moteur. Si le cours est donné sous la supervision de plusieurs instructeurs, l'instructeur adjoint doit posséder des qualifications pertinentes dans l'industrie maritime ou des compétences connexes et approuvées par Transports Canada.

7. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DE COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

7.1 OBJECTIFS DU COURS

- ⇒ Donner à tous les marins les connaissances élémentaires sur les risques associés au milieu marin et à leur propre navire et les moyens de prévention des incidents à bord des navires, y compris les incendies.
- ⇒ Inculquer aux marins les connaissances et les compétences voulues pour donner l'alarme et réagir à celle-ci ainsi que pour faire face aux situations d'urgence.
- ⇒ S'assurer que tous les marins sont peuvent intervenir en situations d'incendie et d'urgence nécessitant l'abandon du navire.
- ⇒ Donner aux marins les connaissances et les compétences pour qu'ils puissent participer à leur survie et à leur sauvetage.
- ⇒ Donner aux marins l'instruction sur les procédures appropriées à suivre pour entretenir l'équipement de secours, conformément aux directives du fabricant.
- ⇒ Donner aux marins les connaissances pour appliquer les procédures de tenue de dossiers appropriées (matériel de sécurité).
- ⇒ S'assurer que les membres d'équipage des navires à passagers ont les connaissances et les compétences voulues pour assurer la sécurité des passagers et donner à ceux-ci l'aide nécessaire pour survivre à une situation d'urgence.
- ⇒ Permettre aux membres d'équipage des navires à passagers de planifier, d'organiser et de réaliser des exercices de sécurité avec les passagers afin que ceux-ci connaissent les procédures et le matériel de sécurité.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 17 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

7.2 PLAN DE COURS

Matière	Durée en heures	
	Exposé	Exercice pratique
1. Introduction et sécurité	0,5 heure	
1.1 Introduction		
1.2 Principes de sécurité		
2. Risques et situations d'urgence	1,0 heure	
2.1 Types d'urgences		
2.2 Problèmes et conséquences		
3. Lutte contre l'incendie	3,0 heures	3,0 heures
3.1 Nature de l'incendie		
3.2 Tétraèdre du feu		
3.3 Principes de l'extinction		
3.4 Classification des feux et leur symbole		
3.5 Agents d'extinction		
3.6 Règles de sécurité		
3.7 Exercices pratiques		
4. Intervention en cas d'urgence	2 heures	
4.1 Signaux et alarmes		
4.2 Rôles d'appel		
4.3 Exercices et formation		
4.4 Mesures à prendre en situation d'urgence		
4.5 Mesures à prendre en cas d'appel à une urgence		
5. Dispositifs de sauvetage et abandon	2,5 heures	2,5 heures
5.1 Gilets de sauvetage		
5.2 Combinaisons d'immersion		
5.3 Bouée de sauvetage		
5.4 Radeau de sauvetage et matériel		
5.5 Embarcation de sauvetage et mise à l'eau		
6. Survie		
6.1 Facteurs relatifs à la survie		
6.2 Mesures à prendre en vue d'accroître les chances de survie et de sauvetage	2,0 heures	1,0 heure
6.3 Mesures à prendre après avoir abandonné un navire à bord d'une embarcation de sauvetage		
7. Sauvetage		
7.1 Sauvetage par du personnel civil ou militaire		
7.2 Matériel de sauvetage	1,5 heure	0,5 heure
7.3 Reconnaissance et utilisation du matériel de signalisation		
7.4 EPIRB		
7.5 Signaux pyrotechniques		
7.6 Sauvetage par hélicoptère		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 18 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

Matière	Durée en heures	
	Exposé	Exercice pratique
8. Entretien et inspection de l'équipement de secours 8.1 Directives du fabricant 8.2 Inspections périodiques 8.3 Entretien 8.4 Matériel de lutte contre l'incendie 8.5 Installations fixes 8.6 Matériel de communication 8.7 Embarcation de sauvetage, dispositifs de mise à l'eau et matériel personnel de sauvetage 8.8 Tenue de dossiers	3,0 heures	1,5 heure
9. Contrôle des passagers 9.1 Planification 9.2 Tenue d'exercices 9.3 Connaissance des appareils de sauvetage et des plans de contrôle 9.4 Capacité à aider les passagers se dirigeant vers les postes de rassemblement et d'embarquement 9.5 Procédures de rassemblement 9.6 Facteur humain	2,0 heures	
	17,5 heures	8,5 heures
TOTAL	26 heures	

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 20 of 97
TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER		Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> - convection; - rayonnement. <p>3.2 Tétraèdre du feu</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Préciser les trois côtés du tétraèdre : <ul style="list-style-type: none"> - combustible; - chaleur; - oxygène. .2 Ajouter le quatrième côté du tétraèdre - la réaction en chaîne. <p>3.3 Principes de l'extinction</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Refroidissement - l'eau est la méthode la plus facile. .2 Étouffement - enlèvement de l'oxygène. .3 Neutralisation - enlèvement du combustible, fermeture des vannes, etc. .4 Bris de la réaction en chaîne. <p>3.4 Classement des feux et leur symbole</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Classe A - bois, vêtements, papier, etc. .2 Classe B - liquides inflammables. .3 Classe C - Classes A et B et feu électrique (matériel électronique, p. ex.). .4 Classe D - métaux combustibles; magnésium, lithium, zirconium, sodium, potassium (signaux éclairants, p. ex.). <p>3.5 Agents d'extinction</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Eau - recommandée pour les feux de classe A, le bois, le papier, etc. .2 Mousse - feux de classe A (bois, papier, etc.) et de classe B (liquides inflammables) .3 Dioxyde de carbone - feux de classe B (liquides et gaz inflammables) et de classe C (matériel électrique). .4 Poudres chimiques - feux de classe B (liquides et gaz inflammables) et de classe C (matériel électrique). .5 Poudre chimique - feux de classe D (métaux combustibles). <p>3.6 Règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Après avoir découvert l'incendie, donner l'alarme avant d'intervenir. .2 Ne jamais passer près de l'incendie pour aller chercher un extincteur. .3 Vérifier d'abord l'extincteur. 	X	X	X

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 21 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> .4 Se tenir près du sol. .5 Viser la base de l'incendie et effectuer un mouvement de balayage. .6 Ne jamais tourner le dos à un incendie une fois qu'il est éteint. .7 Ne pas utiliser de l'eau ou de la mousse pour éteindre un feu électrique; l'eau est un élément conducteur et peut causer une électrocution. .8 L'eau est généralement inefficace pour éteindre un incendie de liquides inflammables; en fait, elle peut même l'amplifier, le propager ou l'alimenter en raison de l'oxygène qu'elle renferme. .9 Faire attention aux retours de flammes. .10 Dès que possible, toujours prêter main-forte aux personnes qui attaquent l'incendie au moyen d'un extincteur portatif muni d'un manche. .11 Signaler l'utilisation d'un extincteur portatif à votre superviseur et ne pas le retourner à son poste. <p>3.7 Exercices pratiques concernant la lutte contre l'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Démonstration de la bonne façon d'utiliser des extincteurs portatifs pour éteindre les feux de classes A, B et C et de l'utilisation élémentaire des manches et des lances d'incendie. 		X	
<p>4. Intervention en cas d'urgence (2 heures)</p> <p>4.1 Signaux et alarmes</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Décrire le signal d'alarme d'urgence. .2 Discuter des autres signaux d'alarme. .3 Dire qui doit donner le signal d'abandonner le navire. <p>4.2 Rôles d'appel</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 Préciser à quel moment il faut avoir recours au rôle d'appel. .2 Préciser à quel endroit le rôle d'appel est situé à bord du navire. .3 Préciser quels sont les renseignements qui figurent sur un rôle d'appel. <p>4.3 Exercices et formation</p> <ul style="list-style-type: none"> .1 But et importance de la formation et des 		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 22 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
exercices réguliers.			
.2 Nécessité d'être prêt en cas d'urgence.		X	
.3 Fréquence des exercices.			
4.4 Mesures à prendre à la vue d'une situation d'urgence			
.1 Incendie.			
.2 Homme à la mer.		X	
.3 Victime inconsciente.			
.4 Personne blessée.			
.5 Envahissement.			
4.5 Mesures à prendre en cas d'appel à une urgence			
.1 Port de vêtements appropriés.			
.2 Revêtement du gilet de sauvetage/de la combinaison d'immersion.		X	
5. Dispositifs de sauvetage et abandon (5 heures)			
5.1 Gilets de sauvetage			
.1 Préciser en quoi consiste un gilet de sauvetage approuvé et normalisé.			
.2 Préciser le nombre de gilets de sauvetage requis à bord d'un navire.			
.3 Démonstration de la méthode appropriée pour revêtir un gilet de sauvetage et se servir des attaches.			
.4 Démonstration de la méthode utilisée pour entrer dans l'eau et nager avec un gilet de sauvetage.			
.5 Entretien et entreposage.			
5.2 Combinaisons d'immersion			
.1 Qualités d'une combinaison d'immersion.			
.2 Démonstration de la méthode appropriée pour revêtir une combinaison, à la noirceur, à la vitesse requise, et se servir des attaches.			
.3 Démonstration de la méthode utilisée pour entrer dans l'eau depuis une certaine hauteur et nager avec une combinaison d'immersion.			
.4 Entretien et entreposage.			
5.3 Bouée de sauvetage			
.1 Nombre requis à bord d'un navire.			
.2 Marques, couleur, nom du navire, ruban			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 23 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
rétro réfléchissant. .3 Feux et signaux fumigènes. .4 Démonstration de la méthode permettant de les utiliser correctement (les lancer, passer par dedans, les fixer lorsque l'on se trouve dans l'eau et attendre les secours). .5 Entretien et entreposage.			
5.4 Radeau de sauvetage et matériel <ul style="list-style-type: none"> .1 Reconnaître les radeaux de sauvetage et leurs qualités de base. .2 Entreposage et mécanisme de mise à l'eau. .3 Démonstration de mise à l'eau du radeau pneumatique de sauvetage. .4 Démonstration de la façon de monter à bord lorsque l'on se trouve dans l'eau. .5 La trousse de survie et comment s'en servir. .6 Démonstration de la procédure de redressement appropriée. .7 Entretien et entreposage. .8 Comment manoeuvrer un radeau et mettre en place l'ancre pour réduire la dérive. 			X
5.5 Embarcation de sauvetage et dispositifs de mise à l'eau <ul style="list-style-type: none"> .1 Traiter des caractéristiques et de l'utilisation des bossoirs oscillants, à gravité et à potence. .2 Systèmes d'évacuation. .3 Caractéristiques et utilisation des embarcations de sauvetage à moteur totalement fermées, des embarcations de sauvetage fermées et ouvertes ainsi que des radeaux pneumatiques. 		X	
6. Survie (3 heures)			
6.1 Facteurs relatifs à la survie <ul style="list-style-type: none"> .1 Traiter de quelle façon chaque facteur peut avoir une incidence sur les réactions des personnes et sur leurs capacités physiques en situation de survie. .2 Traiter des aspects médicaux de la survie, notamment de l'équilibre thermique, hydrique et énergétique. 		X	
6.2 Mesures à prendre en vue d'accroître les		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 24 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
chances de survie et de sauvetage			
.1 Rester ensemble dans l'eau.			
.2 Démonstration de la position « foetale » (HELP) en eau froide.			
.3 Montrer comment nager en groupe en formant une chaîne.			
.4 Montrer comment former un peloton dans l'eau.			
.5 Prévenir l'hypothermie, en reconnaître les symptômes et la traiter.			
.6 Rester à proximité de l'endroit où le navire a coulé et filer l'ancre flottante.			
6.3 Mesures à prendre après avoir abandonné un navire à bord d'une embarcation de sauvetage	X		
.1 Mesures à prendre après avoir quitté le navire à bord d'une embarcation de sauvetage fermée.			
.2 Mesures à prendre après avoir quitté le navire à bord d'une embarcation de sauvetage ouverte.			
.3 Mesures à prendre après avoir quitté le navire à bord d'un radeau pneumatique de sauvetage.			
7. Sauvetage (2 heures)	X		
7.1 Sauvetage par du personnel civil ou militaire			
.1 Décrire une élingue de sauvetage et traiter de son utilisation.			
.2 Décrire une nacelle de sauvetage et traiter de son utilisation.			
.3 Décrire un filet de sauvetage et traiter de son utilisation.			
.4 Décrire une civière de sauvetage et traiter de son utilisation.			
7.2 Matériel de sauvetage			
.1 Démonstration de l'utilisation d'une élingue de sauvetage.			
.2 Démonstration de l'utilisation d'une nacelle de sauvetage.			
.3 Nacelles et civières.			
7.3 Reconnaissance et utilisation du matériel de signalisation			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 25 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.1 Types de feux à main et démonstration de leur utilisation.			
.2 Démonstration de l'utilisation du miroir pour la signalisation de jour (héliographe).			
.3 Démonstration de l'utilisation de la lampe de poche pour la signalisation.			
.4 Les types de fusées à parachute et démonstration de leur utilisation.		X	
7.4 EPIRB			
.1 Les classes d'EPIRB.			
.2 Fréquence propre aux EPIRB.			
.3 Leur installation à bord du navire - flottaison, déclenchement automatique, etc.			
.4 Fréquence 406 et identification du signal.		X	
7.5 Signaux pyrotechniques			
.1 Classes de signaux éclairants et leurs caractéristiques.			
.2 Les circonstances dans lesquelles chaque type de signal éclairant doit être utilisé.			
.3 Marques se trouvant sur les signaux éclairants.			
.4 Dates d'expiration.			
.5 Entretien et entreposage.			
7.6 Sauvetage par hélicoptère			
.1 Mesures à prendre à bord d'un navire.			
.2 Mesures à prendre à bord d'un radeau.			
.3 Appareils de levage.			
.4 Règles de sécurité à bord d'un hélicoptère.		X	
8. Entretien et inspection de l'équipement de secours (4,5 heures)		X	
8.1 Directives du fabricant			
8.2 Inspections périodiques			
8.3 Entretien			
8.4 Matériel de lutte contre l'incendie			
.1 Extincteurs			
– Vérifier l'indicateur des extincteurs sous pression.			
– Retourner pour décompacter les poudres chimiques.			
– S'assurer de la mise de côté des extincteurs partiellement utilisés ou			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 26 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
vides pour qu'ils soient entretenus.			
.2 Systèmes d'alarme			
.3 Collecteurs principaux d'incendie et matériel			
– Soupapes de sûreté.			
– Fuites et corrosion.			
– Collecteurs exempts de glace.			
8.5 Installations fixes			
.1 Gicleurs exempts d'obstructions.			
.2 Vérifier pression d'air et niveaux d'eau.			
.3 Vérifier selon le type d'installation.			
8.6 Matériel de communication		X	
8.7 Embarcation de sauvetage, dispositifs de mise à l'eau et matériel personnel de sauvetage			X
.1 S'assurer que la bosse du radeau reste sèche.			
.2 Vérifier les dispositifs de mise à l'eau et de largage ne présentant pas de signes de corrosion.		X	
.3 Vérifier si les parties mobiles des dispositifs de largage et de sauvetage sont graissées.		X	
.4 Garder les capots sur les embarcations et les dispositifs d'étanchéité sur les radeaux.			
.5 Remplacer le matériel des embarcations qui est périmé.			X
8.8 Tenue de dossiers			
.1 Dossiers des vérifications d'entretien.			
.2 Dossiers des réparations et des mises à jour.			
.3 Dossiers des incidents ayant trait au matériel de sécurité et à son utilisation.			
.4 S'assurer de la facilité de consultation des manuels ou des instructions écrites.		X	
9. Contrôle des passagers (2 heures)			
9.1 Planification	X		
.1 Fournir un éclairage adéquat.		X	
.2 Signaliser visiblement les sorties.			
.3 Assurer un accès facile aux gilets et au matériel de sauvetage.			
.4 Fournir un système de signalisation visible			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 27 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
pour les : - radeaux et embarcations de sauvetage; - gilets de sauvetage et bouées; - rôles d'appel et consignes d'urgence.		X	
9.2 Tenue d'exercices .1 Aider les passagers en situation d'urgence. .2 Bien connaître les exercices réduit la panique dans une situation réelle. .3 Aviser les passagers qu'un exercice est en cours pour diminuer la peur. .4 Inciter tout le monde à participer.	X		
9.3 Connaissance des appareils de sauvetage et des plans de contrôle .1 Connaître les rôles d'appel et les consignes d'urgence. .2 Connaître les sorties d'urgence.			
9.4 Capacité à aider les passagers se dirigeant vers les postes de rassemblement et d'embarquement .1 Donner des ordres rassurants. .2 Contrôle des passagers dans les coursives et escaliers. .3 Garder les chemins d'évacuation dégagés. .4 Utiliser des méthodes d'évacuation pour personnes handicapées ou nécessitant une aide. .5 Capacité de fouiller les locaux d'habitation.			
9.5 Procédures de rassemblement .1 Importance de maintenir l'ordre. .2 Capacité d'avoir recours aux procédures visant à réduire et à éviter la panique. .3 Capacité d'utiliser, au besoin, les listes de passagers pour effectuer le dénombrement en vue de l'évacuation. .4 Capacité de veiller à ce que les passagers portent une tenue appropriée et qu'ils aient revêtu correctement leur gilet de sauvetage.			
9.6 Facteur humain .1 Repérer les personnes pouvant être une source de problèmes - peur, panique, agressivité. .2 Tenir occupées les personnes qui peuvent être une source de problèmes.			

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 28 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>	Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.3 Essayer de ne pas séparer les familles et les compagnons de voyage. .4 Mettre à contribution les personnes qui peuvent aider - certaines peuvent posséder des aptitudes particulières, médicales, etc.			

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 29 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

8. COURS SUR LES EMBARCATIONS DE SAUVETAGE - B1

8.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS

Matériel

- ⇒ 1 jeu de bossoirs à gravité pour l'arrimage d'une embarcation de sauvetage, et disposé de manière à faciliter la mise à l'eau de l'embarcation en eau libre et sa rentrée.
- ⇒ 1 embarcation de sauvetage ouverte à moteur, d'une longueur d'environ 8 mètres et équipée du matériel pertinent; (l'embarcation neuve ou de rechange doit être une embarcation de sauvetage protégée des incendies conformément au chapitre III de la Convention SOLAS 1974).
- ⇒ 1 radeau pneumatique de sauvetage mis à l'eau par bossoir et bossoir.
- ⇒ 2 radeaux pneumatiques de sauvetage en contenants, pour 12 personnes ou plus, un des radeaux avec dispositif permettant au radeau d'émerger librement et dispositif de largage automatique.
- ⇒ 1 gilet de sauvetage approuvé pour chaque stagiaire et chaque instructeur participant au cours.
- ⇒ Diverses combinaisons d'immersion approuvées pour au moins 100 % des stagiaires participant au cours.
- ⇒ Des moyens de protection thermique pour au moins 50 % des stagiaires participant au cours.
- ⇒ 2 bouées de sauvetage approuvées, l'une munie d'un filin, l'autre munie d'un feu et d'un signal fumigène flottant approuvés.
- ⇒ 1 dispositif lance-amarre approuvé.
- ⇒ 2 radiotéléphones portatifs bidirectionnels approuvés pour un usage à bord d'une embarcation de sauvetage.
- ⇒ Divers signaux éclairants (feux à main, fusées à parachute, signaux fumigènes de jour).
- ⇒ 1 radiobalise de localisation des sinistres (EPIRB) de classe I approuvée de démonstration.
- ⇒ 1 radiobalise de recherche et de sauvetage (SART) de démonstration.
- ⇒ 1 élingue de sauvetage.
- ⇒ 1 nacelle de sauvetage.
- ⇒ 1 filet de sauvetage.
- ⇒ 1 civière de sauvetage.

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 30 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

- ⇒ 1 dispositif d'évacuation approuvé.
- ⇒ Maquettes et installations audiovisuelles d'instruction.
- ⇒ Accès à la piscine et installations de sauvetage pour sauter d'une hauteur de 3 mètres, douches, vestiaires et salle de séchage du matériel mouillé.

8.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS

- ▮ Le nombre maximum de stagiaires par cours est de 12 aux fins de démonstrations pratiques, des exercices en eau libre et en piscine sous la supervision d'un instructeur approuvé.
- ▮ Le nombre maximum de stagiaires est de 24 pendant les présentations audiovisuelles en classe sous la supervision de l'instructeur principal du cours.

8.3 DURÉE DU COURS

- ⇒ 32 heures

8.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR

- ▮ L'instructeur principal du cours doit posséder au moins un certificat de capitaine de voyage local ou de mécanicien de deuxième classe. Si le cours est donné sous la supervision de plusieurs instructeurs, l'instructeur adjoint doit posséder les qualifications pertinentes dans l'industrie maritime ou les compétences connexes et approuvées par la Sécurité maritime.

9. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DE COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

9.1 OBJECTIFS DU COURS

- ⇒ Donner aux équipages et aux patrons d'embarcations de sauvetage pneumatiques et à coque rigide les connaissances et les compétences voulues aux fins de l'abandon du navire et de la manoeuvre d'éloignement des embarcations de sauvetage au besoin.
- ⇒ Donner aux équipages d'embarcations de sauvetage les connaissances et les compétences voulues pour assurer la coordination des activités et accroître les chances de survie à bord.
- ⇒ Donner aux patrons d'embarcations de sauvetage les connaissances voulues pour qu'ils puissent utiliser le matériel de signalisation, diriger l'embarcation et coordonner les activités des survivants pendant une opération de sauvetage.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 31 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

9.2 PLAN DE COURS

Matière	Durée en heures	
	Exposé	Exercice pratique
1. Introduction et sécurité 1.1 Introduction 1.2 Lignes directrices sur la sécurité	0,75	
2. Situations d'urgence 2.1 Types d'urgence 2.2 Signaux d'urgence 2.3 Rôle d'appel	0,5	
3. Principes de la survie 3.1 Formation et exercices 3.2 Mesures à prendre aux postes d'embarcations de sauvetage 3.3 Mesures en vue de l'abandon du navire 3.4 Mesures à prendre dans l'eau	0,75	
4. Utilisation du matériel personnel de survie 4.1 Gilets de sauvetage 4.2 Bouées de sauvetage 4.3 Combinaisons d'immersion 4.4 Moyens de protection thermique 4.5 Embarquement à bord d'un radeau de sauvetage lorsque le survivant est dans l'eau 4.6 Redressement d'un radeau de sauvetage renversé 4.7 Embarquement à bord d'un radeau de sauvetage lorsque le survivant porte un gilet de sauvetage ou une combinaison d'immersion		3,0
5. Méthodes de sauvetage par hélicoptère 5.1 Communications avec l'hélicoptère 5.2 Évacuation depuis le navire et l'embarcation de sauvetage 5.3 Évacuation par hélicoptère	1,0	0,5
6. Embarcations et canots de sauvetage 6.1 Embarcations de sauvetage 6.2 Radeaux de sauvetage 6.3 Canots de sauvetage	0,75	
7. Dispositifs de mise à l'eau 7.1 Bossoirs d'embarcations	0,75	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 32 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

Matière	Durée en heures	
	Exposé	Exercice pratique
7.2 Bossoirs de radeaux de sauvetage et dispositifs connexes 7.3 Mise à l'eau en chute libre (embarcation de sauvetage) 7.4 Dispositifs permettant au radeau d'émerger librement		
8. Moteurs d'embarcation et accessoires	1,0	0,5
8.1 Démarrage du moteur (manuel, électrique, hydraulique) 8.2 Circuits de refroidissement 8.3 Recharge des batteries et chauffe-moteur 8.4 Installation à eau pulvérisée 8.5 Circuit autonome d'alimentation d'air		
9. Évacuation	0,75	0,5
9.1 Mise à l'eau 9.2 Éloignement du bord du navire 9.3 Rassemblement des radeaux de sauvetage et récupération des survivants dans l'eau 9.4 Mesures à prendre à l'écart du navire		
10. Matériaux de signalisation et signaux pyrotechniques	0,25	0,5
10.1 Mesures à prendre à l'écart du navire 10.2 Dispositif lance-amarre		
11. Mesures à prendre à bord d'une embarcation de sauvetage	1,5	
11.1 Travaux courants de survie 11.2 Utilisation du matériel 11.3 Rationnement des vivres et de l'eau		
12. Exercices de mise à l'eau et de rentrée des embarcations		3,0
13. Mise à l'eau et manoeuvre d'une embarcation de sauvetage par gros temps	1,5	
13.1 Embarcations 13.2 Radeaux de sauvetage 13.3 Échouement		
14. Matériel radio	0,5	1,0

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 34 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

9.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
1. Introduction et sécurité (0,75 heure)			
1.1 Introduction			
1.2 Lignes directrices sur la sécurité			
.1 Énoncer les règles de sécurité établies par le chef instructeur et qui doivent être respectées pendant le cours.			
.2 Expliquer l'utilisation des ordres « ATTENTION » et « CONTINUEZ » ainsi que les mesures à prendre lorsqu'ils sont donnés.	X		
2. Situations d'urgence (0,5 heure)			
2.1 Types d'urgence			
.1 Énumérer les situations d'urgence pouvant mener à l'abandon du navire, notamment : – incendie; – abordage; – échouement; – explosion; – réaction néfaste de marchandises dangereuses ou de marchandises dangereuses en vrac; – ripage de la cargaison; – naufrage.	X		
.2 Décrire les problèmes que pose l'abandon du navire dans différentes situations d'urgence.	X		
.3 Expliquer qu'il est prudent au cours d'un incendie de mettre à l'eau immédiatement certaines des embarcations de sauvetage ou toutes, ou de se préparer à les mettre à l'eau, et de se tenir prêt pendant que les opérations de lutte contre l'incendie se poursuivent.	X		
2.2 Signaux d'urgences			
.1 Décrire en quoi consiste le signal d'alarme général en cas d'urgence.	X		
.2 Décrire en quoi consiste le signal d'alarme incendie.	X		
.3 Préciser qui doit donner le signal d'abandonner le navire et comment le signal peut être donné.	X		
.4 Reconnaître les signes et les symboles d'urgence.	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 35 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
2.3 Rôle d'appel			
.1 Décrire le contenu du rôle d'appel	X		
.2 Préciser les tâches de chaque membre d'équipage.	X		
.3 Préciser que la personne responsable d'une embarcation de sauvetage doit posséder une liste de son équipage.	X		
.4 Expliquer que cette personne doit s'assurer que les membres de l'équipage sous son commandement connaissent leurs fonctions.	X		
.5 Préciser que le responsable en second doit aussi avoir en sa possession une liste des membres d'équipage.	X		
.6 Préciser que le rôle d'appel mentionne les remplaçants des personnes clés qui pourraient ne pas être en mesure de remplir leurs fonctions.	X		
.7 Préciser que le rôle d'appel mentionne que les officiers doivent s'assurer du bon état de matériel de sauvetage et de lutte contre les incendies et que ce matériel est prêt à être employé immédiatement.	X		
3 Principes de la survie (0,75 heure)			
3.1 Formation et exercices			
.1 Expliquer pourquoi il est essentiel de tenir régulièrement des séances de formation et des exercices.	X		
.2 Indiquer les exigences visant les exercices d'abandon du navire.	X		
.3 Indiquer les exigences visant la formation et l'instruction à bord relativement à l'utilisation des dispositifs de sauvetage à bord.	X		
.4 Expliquer pourquoi il est essentiel de se familiariser avec l'emploi de tous les dispositifs de sauvetage à bord.	X		
.5 Décrire pourquoi il est essentiel de disposer de manuel de formation et en décrire le contenu.	X		
.6 Reconnaître les symboles relatifs aux dispositifs et au matériel de sauvetage.			X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 36 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
3.2 Mesures à prendre aux postes d'embarcations de sauvetage			
.1 Décrire les préparatifs des membres de l'équipage en vue de l'abandon du navire.	X		
.2 Indiquer que la personne commandant chaque embarcation de sauvetage doit s'assurer que tous les membres de l'équipage sont présents et que l'équipage et les passagers portent une tenue appropriée et ont revêtu correctement leur gilet de sauvetage.	X		
.3 Décrire les préparatifs en vue de la mise à l'eau d'une embarcation de sauvetage.	X		
.4 Expliquer que les embarcations de sauvetage ne doivent être mises à l'eau que depuis le poste des embarcations et uniquement selon les instructions du capitaine.	X		
.5 Indiquer que les personnes mentionnées sur le rôle d'appel et affectées à certaines tâches doivent amener du matériel radio d'urgence, des EPIRB et d'autres articles à leurs postes.	X		
3.3 Mesures à prendre en vue de l'abandon du navire			
.1 Mentionner que l'abandon du navire ne doit avoir lieu que si le capitaine ou le responsable du navire en donne l'ordre.	X		
.2 Énumérer les articles supplémentaires qui peuvent être embarqués à bord d'une embarcation de sauvetage si le temps le permet.	X		
.3 Décrire comment se fait la supervision de l'embarquement à bord des embarcations de sauvetage.	X		
.4 Décrire comment se fait l'embarquement à bord de radeaux de sauvetage amenés par bossoir.	X		
.5 Décrire comment se fait l'embarquement à bord de radeaux de sauvetage largués par-dessus bord depuis le navire.	X		
.6 Démontrer comment sauter sur des radeaux de sauvetage pneumatiques.	X		X
.7 Expliquer pourquoi il faut le plus possible rester au sec au moment de monter dans une embarcation de sauvetage.	X		
.8 Mentionner qu'il faut porter une combinaison d'immersion ou un moyen de protection thermique si ces articles sont disponibles.	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 37 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.9 Mentionner qu'avant la mise à l'eau de l'embarcation, le responsable doit s'assurer que tout l'équipage de l'embarcation est à bord et que tous les occupants sont assis et ont attaché leur ceinture de sécurité le cas échéant.	X		
.10 Mentionner qu'il faut s'assurer que les occupants gardent les mains et les bras à l'intérieur de l'embarcation.	X		
.11 Mentionner qu'il faut mettre en marche le moteur des embarcations de sauvetage qui en sont munies.			
.12 Mentionner qu'il faut vérifier l'extincteur à eau pulvérisée et le circuit autonome d'alimentation en air de sorte qu'ils puissent fonctionner et vérifier que les écoutes sont bien fermées si la mise à l'eau s'effectue sur une nappe de pétrole.	X X		
.13 Mentionner qu'il faut vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle en dessous au moment d'amener une embarcation ou de larguer un radeau pneumatique par-dessus bord.	X		
.14 Expliquer les tâches du responsable à bord de l'embarcation			
3.4 Mesures à prendre dans l'eau	X		
.1 Mentionner qu'il faut porter un gilet de sauvetage dans l'eau.	X		
.2 Expliquer que tout objet flottant peut aider à maintenir à flot une personne dans l'eau.	X		
.3 Expliquer que la température du corps dans l'eau s'abaisse rapidement (risque d'hypothermie), même dans des régions tempérées, à moins d'avoir une combinaison d'immersion.	X		
.4 Expliquer que les survivants dans l'eau doivent nager jusqu'à l'embarcation de sauvetage, une épave flottante ou tout autre objet flottant à proximité, sinon ils doivent éviter de s'épuiser inutilement.	X		
.5 Décrire l'emploi du feu et du sifflet du gilet de sauvetage comme moyen de sauvetage.			
.6 Expliquer la façon de se tenir après une embarcation ou un radeau.	X		X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 38 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE		EXAMEN		
		Écrit	Oral	Pratique
4	Utilisation du matériel personnel de survie (3 heures)			
4.1	Gilets de sauvetage			
	.1 Connaître le lieu de rangement des gilets de sauvetage.	X		X
	.2 Revêtir correctement un gilet de sauvetage, sans aide, en une minute.			X
	.3 Sauter dans l'eau d'une certaine hauteur avec un gilet de sauvetage.			X
	.4 Nager sur une courte distance avec un gilet de sauvetage.			X
	.5 Utiliser le sifflet.			X
	.6 Démonstration de la position « foetale » (HELP). HELP)			
	.7 Savoir comment fonctionne le feu du gilet de sauvetage.	X		X
4.2	Bouées de sauvetage			
	.1 Lancer une bouée de sauvetage munie d'un filin flottant à une personne se trouvant dans l'eau.			X
	.2 savoir utiliser une bouée de sauvetage sans filin.			X
	.3 Utiliser une bouée de sauvetage comme support.			X
	.4 Expliquer comment récupérer une personne dans l'eau.			X
	.5 Savoir utiliser les feux et les signaux fumigènes de la bouée pour localiser une personne à la mer.			X
4.3	Combinaisons d'immersion			
	.1 Connaître les méthodes d'entretien, de rangement et de fonctionnement d'une combinaison d'immersion.			X
	.2 Déballer et revêtir une combinaison d'immersion.			X
	.3 Actions pendant le port d'une combinaison d'immersion et d'un gilet de sauvetage :			X
	– sauter dans l'eau depuis une certaine hauteur;			X
	– nager sur une courte distance;			X
	– rejoindre un groupe ou s'en éloigner.			X
4.4	Moyens de protection thermique			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 39 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.1 Débiller et revêtir un moyen de protection thermique à bord d'une embarcation de sauvetage ou d'un radeau de sauvetage.			X
.2 Passer un moyen de protection thermique sur une personne simulant la perte de conscience à bord d'une embarcation de sauvetage ou d'un radeau de sauvetage.			X
4.5 Embarquement dans un radeau de sauvetage lorsque le survivant est dans l'eau			
.1 Embarquer lorsqu'on porte un gilet de sauvetage et(ou) une combinaison d'immersion.			X
.2 Aider un survivant épuisé à bord d'un radeau de sauvetage.			X
.3 Lancer une bouée de sauvetage (anneau) munie d'un filin à une personne dans l'eau.			X
4.6 Redressement d'un radeau de sauvetage renversé			
.1 Redresser un radeau de sauvetage renversé lorsqu'on porte un gilet de sauvetage.			X
4.7 Embarquement dans un radeau de sauvetage lorsque le survivant porte un gilet de sauvetage ou une combinaison d'immersion			X
5 Méthode de sauvetage par hélicoptère (1,5 heures)			
5.1 Communications avec l'hélicoptère			
.1 Faire une démonstration des signaux manuels et des bras.			X
.2 Expliquer que l'information doit être transmise à l'hélicoptère par des stations radio terrestres ou par la radio du navire, si le matériel nécessaire est disponible.	X		
5.2 Évacuation depuis le navire et l'embarcation de sauvetage			
.1 Décrire les exigences visant pour une aire d'hélicoptère à bord.	X		
.2 Expliquer l'importance des obstacles comme les appareils d'éclairage diffus de mâts et de cheminée la nuit.	X		
.3 Préciser qu'il ne faut jamais arrimer le câble du treuil de l'hélicoptère à un élément du navire.	X		
.4 Préciser qu'il faut toujours porter un gilet de sauvetage			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 40 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
pendant l'évacuation par l'hélicoptère.	X		
.5 Décrire les moyens d'évacuation depuis une embarcation ou un radeau de sauvetage.	X		
.6 Décrire les mesures de sécurité pour éviter le renversement du radeau de sauvetage sous le souffle de la voilure tournante de l'hélicoptère.	X		
.7 Décrire la méthode de décharge de l'électricité statique.			
.8 Indiquer qu'il faut suivre les instructions du pilote.	X		
.9 Indiquer qu'il faut préparer l'aire d'évacuation.	X		
.10 Indiquer qu'il faut préparer le matériel de lutte contre l'incendie.	X		
.11 Expliquer l'importance de fixer les documents médicaux et la fiche de soins à apporter à la personne blessée.	X		
5.3 Hélitreuilage	X		
.1 Décrire les méthodes d'évacuation par :			
– élingue de sauvetage;			
– nacelle de sauvetage;			
– filet de sauvetage;	X		
– civière de sauvetage.	X		
.2 Expliquer que la personne blessée doit être transférée de la civière du navire à celle de l'hélicoptère.	X		
.3 Décrire la façon dont un membre de l'équipage de l'hélicoptère peut aider à récupérer des survivants.	X		
.4 Démonstration de la bonne façon de passer une élingue de sauvetage sur le pont du navire ou dans l'eau et d'adopter une position sécuritaire.			X
6 Embarcations et canots de sauvetage (0,75 heure)			
6.1 Embarcations de sauvetage			
.1 Construction et accessoires des embarcations suivantes :			
– ouvertes;	X		
– partiellement fermées;			
– partiellement fermées à auto-redressement;	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 41 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> – totalement fermées; – munies d'un circuit autonome d'alimentation en air; – protégées des incendies. 	X X X X X		
.2 Décrire les particularités et les installations de chacun des types d'embarcations mentionnées au point 6.1.1.	X		
.3 Donner la signification des marques à bord d'une embarcation de sauvetage en ce qui a trait au nombre de personnes qu'elle peut embarquer y compris l'équipage.	X		X
6.2 Radeaux de sauvetage			
.1 Décrire la construction, les particularités et les installations des radeaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> – radeaux pneumatiques; – radeaux à coque rigide; – systèmes/plate-forme d'évacuation. 	X X X		
.2 Décrire les moyens d'arrimage des radeaux.	X		
.3 Donner la signification des marques sur le contenant d'un radeau en ce qui a trait au nombre de personnes qu'il peut embarquer et sur la façon de le déplacer.			X
6.3 Canots de sauvetage			
.1 Décrire la construction, les particularités et les installations des canots de sauvetage.	X		
.2 Décrire les exigences visant les embarcations et les canots pour : <ul style="list-style-type: none"> – des navires à passagers; – des navires de charge. 	X X		
.3 Donner la signification des marques sur une embarcation et (ou) un radeau de sauvetage en ce qui a trait au nombre de personnes qu'elle (qu'il) peut embarquer.			X
7 Dispositifs de mise à l'eau (0,75 heure)			
7.1 Bossoirs d'embarcation			
.1 Décrire les dispositifs d'arrimage et de mise à poste, les saisines, les braguets ainsi que les méthodes de mise à l'eau et de rentrée des embarcations à l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – bossoirs à gravité; 	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 42 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
– bossoirs oscillants; – bossoirs potences.	X X		
.2 Décrire les méthodes de dégagement des crocs de levage.	X		
.3 Décrire les travaux d'entretien des bossoirs, des garants et des dispositifs de mise à l'eau.	X		
7.2 Bossoirs de radeau de sauvetage et dispositifs connexes			
.1 Décrire les bossoirs de mise à l'eau de radeaux de sauvetage.	X		
.2 Expliquer le fonctionnement des crocs à déclenchement.	X		
.3 Décrire la façon de récupérer le croc pour la mise à l'eau immédiate d'un autre radeau.	X		
7.3 Mise à l'eau en chute libre (embarcation de sauvetage)			
.1 Décrire les dispositifs de mise à l'eau en chute libre par l'arrière.	X		
.2 Expliquer que la grue sert de méthode facultative de mise à l'eau et de rentrée de l'embarcation.	X		
7.4 Dispositifs permettant au radeau d'émerger librement			
.1 Décrire comment fonctionne le dispositif de largage automatique sur la sangle du radeau de sauvetage.	X		
.2 Expliquer le déroulement des actions permettant le gonflage du radeau alors que le navire s'enfonce.	X		
.3 Décrire les mesures d'entretien des dispositifs de largage automatique à bord.	X		
8 Moteur d'embarcation et accessoires (1,5 heure)			
8.1 Démarrage du moteur (manuel, électrique, hydraulique)			
.1 Vérifier les niveaux d'huile et de carburant.			X
.2 Vérifier que le levier de vitesses est au point mort.			X
.3 Suivre les instructions du fabricant et régler les commandes.			X
.4 Amorcer le circuit de carburant, au besoin.			X
.5 Mettre le moteur en marche et régler les gaz.			X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 43 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.6 Vérifier la jauge de niveau d'huile et l'eau de refroidissement, au besoin.			X
.7 Mettre le moteur en marche avant ou en marche arrière.			X
.8 Arrêter le moteur et couper l'arrivée de carburant.			X
.9 Comment nettoyer le carburant de l'embarcation de sauvetage.			X
.10 Quantité de carburant nécessaire pour l'embarcation de sauvetage.			X
.11 Comment utiliser les chauffe-moteurs, s'il y en a.			
.12 Comment faire démarrer un moteur hors-bord à froid.	X		
.13 Mentionner qu'il faut toujours respecter les spécifications du fabricant pour le mélange carburant/huile afin d'éviter les dommages au moteur.	X		
.14 Faire une démonstration du démarrage (manuel, hydraulique, électrique).			X
8.2 Circuits de refroidissement			
.1 Décrire les circuits suivants :			
– refroidissement à l'air;	X		
– refroidissement à l'eau douce;	X		
– refroidissement à l'eau de mer.	X		
.2 Expliquer que le circuit de refroidissement à l'eau douce doit être protégé au moyen d'antigel pour la navigation dans des régions froides.	X		
.3 Mentionner que le moteur doit pouvoir fonctionner pendant au moins cinq minutes lorsque l'embarcation de sauvetage est hors de l'eau.	X		
.4 Mentionner que les moteurs hors-bord ne doivent jamais être mis en marche hors de l'eau.	X		
.5 Expliquer qu'il ne faut jamais couvrir les moteurs hors-bord sous peine que l'eau de refroidissement s'écoule dans le moteur.	X		
8.3 Recharge des batteries et chauffe-moteur			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 44 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.1 Mentionner que les batteries de démarrage des moteurs, du projecteur et du poste radio fixe peuvent être chargées à partir du moteur.	X		
.2 Décrire l'installation de recharge des batteries à partir du groupe d'alimentation des services du navires.	X		
8.4 Installation à eau pulvérisée			
.1 Mentionner que les embarcations de sauvetage protégées contre l'incendie sont munies d'une installation à eau pulvérisée qui peut être mise en marche ou arrêtée.	X		
.2 Décrire la façon d'actionner ou d'enclencher l'installation à eau pulvérisée.	X		
.3 Expliquer que l'installation de pulvérisation est entraînée par une pompe à amorçage automatique qui se met en marche dès que l'embarcation est à l'eau.	X		
.4 Mentionner qu'il faut rincer le circuit au moyen d'eau douce et le purger complètement après des exercices.	X		
8.5 Circuit autonome d'alimentation en air			
.1 Expliquer qu'il faut fermer toutes les voies d'entrée et les ouvertures au moment d'utiliser le circuit autonome d'alimentation en air.	X		
.2 Mentionner que le circuit permet de maintenir l'air respirable et d'assurer le fonctionnement normal du moteur pendant au moins 10 minutes.	X		
.3 Décrire la façon de mettre en marche le circuit d'alimentation en air.	X		
9 Évacuation (1,25 heure)			
9.1 Mise à l'eau			
.1 Mentionner l'importance de s'assurer que l'aire de mise à l'eau est exempte d'obstacle en dessous avant d'amener une embarcation de sauvetage.	X		
.2 Expliquer la façon dont les bosses doivent être disposées avant la mise à l'eau.	X		
.3 Décrire l'utilisation du palan rapprocheur pour l'embarquement et le mollissement des palans.	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 45 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.4 Expliquer le fonctionnement des palans rapprocheurs.	X		
.5 Décrire la mise à l'eau de l'embarcation depuis le pont et depuis l'intérieur.	X		
.6 Décrire la manoeuvre de décrochage des garants ou le fonctionnement du dispositif de décrochage.	X		
.7 Distinction entre déclenchement normal et déclenchement sous tension et mentionner à quel moment il faut utiliser chacune des manoeuvres.	X		
.8 Expliquer les problèmes qui peuvent survenir si la mise à l'eau s'effectue alors que le navire erre à une vitesse inférieure à 5 noeuds.	X		
.9 Décrire la mise à l'eau de radeaux de sauvetage par bossoirs.	X		
.10 Expliquer qu'il faut passer les retenues et la bosse dans les radeaux de sauvetage avant l'amenée, de sorte qu'elles ne se prennent pas dans des obstacles.	X		
.11 Décrire en quoi consistent les crocs de largage des radeaux de sauvetage mis à l'eau par bossoirs.	X		
.12 Mentionner à quel moment il faut ouvrir le cran de sûreté du croc., s'il y en a.	X		
.13 Mentionner à quel moment il faut décharger l'échelle de l'embarcation de sauvetage.	X		
.14 Mentionner qu'il faut garder les filières propres.	X		
.15 Expliquer qu'il faut observer les vagues avant la mise à l'eau.	X		
.16 Mentionner qu'il faut surveiller l'opération de largage par-dessus bord.	X		
.17 Mentionner qu'il faut attendre le treuilliste avant de quitter le navire.	X		
	X		
	X		
9.2 Éloignement du bord du navire			
.1 Décrire la façon d'éloigner une embarcation du navire au	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 46 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
moyen : – du moteur; – des avirons. .2 Décrire la façon dont la bosse peut servir à éloigner l'embarcation du navire. .3 Décrire la façon d'éloigner un radeau du navire. .4 Expliquer la méthode pour éloigner une embarcation du côté au vent du navire.	X		
9.3 Rassemblement des radeaux de sauvetage et récupération des survivants dans l'eau.			
.1 Expliquer que les embarcations et les canots de sauvetage à moteur doivent servir à remorquer des radeaux de sauvetage et à récupérer des survivants dans l'eau.	X		
.2 Décrire la façon de récupérer des survivants dans l'eau.	X		
.3 Décrire la façon d'embarquer une personne blessée ou épuisée à bord d'une embarcation de sauvetage.	X		
.4 Mentionner que quiconque entre dans l'eau pour aider un survivant doit être attaché à une filière de sécurité.	X		
9.4 Mesures à prendre une fois à l'écart du navire			
.1 Mentionner que les embarcations et les radeaux doivent s'écarter d'environ 100 mètres du navire.	X		
.2 Décrire la façon d'arrimer ensemble des embarcations de sauvetage.	X		
.3 Expliquer la façon d'utiliser des ancres flottantes.	X		
.4 Énumérer les mesures immédiates à prendre :			
– faire l'appel des survivants;	X		
– filer une ancre flottante;	X		
– mettre en marche une EPIRB ;	X		
– monter la tente des embarcations;	X		
– distribuer des comprimés contre le mal de mer;			
– écoper l'eau dans l'embarcation;	X		
– donner les premiers soins aux blessés;	X		
– gonfler le plancher du radeau de sauvetage s'il fait froid;	X		
– préparer l'installation radio;	X		
– poster des vigies;			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 47 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser un miroir pour la signalisation de jour (héliographe); - instruction et exercice sur l'emploi des signaux pyrotechniques; - arrimer l'embarcation de sauvetage à une autre et chercher les survivants se trouvant dans l'eau. 	X X X X		
.5 Expliquer pourquoi il faut ventiler le radeau de sauvetage une fois qu'il a été gonflé et avant la fermeture des ouvertures.	X		
.6 Mentionner que les radeaux de sauvetage contiennent des instructions relatives à la survie.	X		
	X		
10 Matériel de signalisation et signaux pyrotechniques (0,75 heure)			
10.1 Mesures à prendre une fois à l'écart du navire			
.1 Énumérer les dispositifs de signalisation ou permettant d'attirer l'attention :			
– signaux pyrotechniques;	X		
– lampe de poche pour signalisation en code Morse;	X		
– miroir pour la signalisation de jour;			
– sifflet;	X		
– EPIRB/SART/VHF.	X		
.2 Faire une démonstration de l'utilisation du miroir à des fins de signalisation de jour	X		
.3 Mentionner qu'un guide de signalisation se trouve à bord.			X
10.2 Dispositif lance-amarre	X		
	X		
11 Mesures à prendre à bord d'une embarcation de sauvetage (1,5 heure)			
11.1 Travaux courants de survie			
.1 Expliquer que le responsable doit faire tout son possible pour maintenir le bon moral des occupants en faisant preuve de compétence et d'autorité.	X		
.2 Expliquer que le fait d'occuper les survivants à des tâches requises pour leur confort et leur sécurité les aide à garder un bon moral.	X		
.3 Mentionner l'importance d'assurer une veille constante.	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 48 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.4 Préciser les instructions que doivent suivre les vigies.	X		
.5 Préciser d'autres tâches qui peuvent être confiées aux membres de l'équipage.	X		
.6 Mentionner les principaux dangers auxquels font face les survivants.	X		
11.2 Utilisation du matériel			
.1 Énumérer les articles du matériel normal à bord d'une embarcation de sauvetage.			
.2 Énumérer les articles du matériel normal à bord d'un radeau de sauvetage.	X		
.3 Décrire la façon d'utiliser chaque article.			
.4 Décrire la façon de ranger le matériel.	X		
.5 Expliquer que le matériel qui ne sert pas doit être rangé dans des armoires ou des contenants ou arrimés de sorte qu'on ne puisse le perdre si l'embarcation chavire.	X		
.6 Décrire les marques de la rose du compas d'une embarcation.	X		
11.3 Rationnement des vivres et de l'eau			
.1 Mentionner les quantités de vivres et d'eau à bord :			
– d'une embarcation de sauvetage;	X		
– d'un radeau de sauvetage.	X		
.2 Expliquer comment s'effectue le rationnement et la distribution des vivres et de l'eau.	X		
.3 Expliquer les dangers de consommer de l'eau de mer.	X		
.4 Décrire les dispositifs permettant de recueillir l'eau de pluie et la façon de la conserver.	X		
.5 Mentionner que la consommation de poisson ou d'aliments autres que les rations de l'embarcation de sauvetage augmentent le taux de déshydratation.	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 49 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.6 Expliquer comment limiter le plus possible la déshydratation par temps chaud.	X		
.7 Expliquer pourquoi il faut transporter de l'eau par temps froid.	X		
12 Exercices de mise à l'eau et de rentrée des embarcations (3 heures)			
.1 Agir en qualité de membre efficace de l'équipe affectée à la mise à l'eau.			X
.2 Assumer le commandement des opérations et attribuer les tâches de mise à l'eau, de manoeuvre et de rentrée des embarcations.			X
.3 Donner les ordres pertinents d'embarquement, de mise à l'eau et d'éloignement du bord du navire.			X
.4 Démonstration de la capacité de ramer et de manoeuvrer au compas.			X
.5 Agir en qualité de patron aux fins de la manoeuvre d'une embarcation de sauvetage au moteur et à l'aviron.			X
.6 Filer une ancre flottante.			X
13 Mise à l'eau et manoeuvre d'une embarcation de sauvetage par gros temps (1,5 heure)			
13.1 Embarcations		X	
.1 Moyens de réduire les risques de dommages à l'embarcation ou de blessures aux occupants pendant l'amenée de l'embarcation lorsque le roulis est fort.		X	
.2 Décrire la façon de filer l'huile pour apaiser le déferlement des vagues le long du bord du navire.		X	
.3 Expliquer la méthode d'amenée d'une embarcation par forte houle.		X	
.4 Façon de remonter les poulies dès que les crocs sont dégagés afin de prévenir les blessures aux occupants.		X	
.5 Utilisation d'une ancre flottante et façon de gréer un sac d'huile.		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 50 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.6 Façon d'utiliser un aviron de gouverne lorsqu'on file une ancre flottante.		X	X
.7 Façon de mettre à la cape par vent arrière.		X	
13.2 Radeaux de sauvetage			
.1 Pourquoi il est difficile d'éloigner le radeau du bord au vent du navire lorsque le vent est très fort.		X	
.2 Expliquer que la position de mise à l'eau peut être différente de la position d'origine.		X	X
.3 Façon de placer les survivants à bord pour réduire le plus possible les risques de chavirement lorsque l'embarcation file une ancre flottante.		X	X
.4 Mesures de sécurité à prendre au moment d'attacher un radeau de sauvetage à une autre embarcation par gros temps.		X	
.5 Pourquoi il vaut mieux remorquer un radeau en eau libre pour être plus visible.		X	
13.3 Échouement			
.1 Types de plages qu'il faut éviter le plus possible.		X	
.2 Mentionner qu'il est préférable si possible de procéder à l'échouement de jour.		X	
.3 Décrire la façon d'échouer une embarcation manoeuvrant sous avirons et portée par le ressac.		X	
.4 Façon d'échouer une embarcation avec le moteur en marche.			
.5 Expliquer que les personnes doivent quitter l'embarcation par l'arrière afin d'éviter d'être emportées par le courant de fond.		X	
.6 Expliquer qu'il faut s'efforcer de sauver l'embarcation et son matériel.		X	
.7 Signaux de débarquement servant à guider les embarcations transportant des équipages ou des personnes en détresse.		X	
.8 Façon d'échouer un radeau de sauvetage.		X	
.9 Mentionner que tout le matériel doit être arrimé et les entrées ouvertes pour faciliter l'évacuation.		X	X
.10 Expliquer qu'il faut amener le radeau assez loin sur la terre ferme pour offrir un abri aux survivants et accroître la visibilité de l'embarcation aux fins de la recherche et du sauvetage.		X	
.11 Décrire les problèmes liés à l'échouage d'une embarcation fermée et au débarquement de ses occupants.		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 51 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
		X	
		X	
14 Matériel radio (1,5 heure)			
14.1 Poste radio portatif			
.1 Démonstration de la façon d'utiliser un radiotéléphone portatif bidirectionnel SMMSD, notamment des exigences concernant la batterie primaire spécialisée.	X		
.2 Simuler un appel « MAYDAY » et fournir l'information requise.	X		X
14.2 Radiobalises de localisation des sinistres (EPIRB) et radiobalise de recherche et de sauvetage (SART)			
.1 Préciser les exigences relatives au transport de EPIRB à bord d'une embarcation de sauvetage.	X		
.2 Décrire les EPIRB de classe II.	X		
.3 Indiquer qu'elles ne peuvent être activées ou désactivées que manuellement.	X		
.4 Indiquer que l'appareil peut fonctionner pendant 48 heures.	X		
.5 Mentionner que les EPIRB de classe II pour embarcations de sauvetage fonctionnent sur la fréquence 406 MHz.	X		
.6 Décrire que des EPIRB de classe I fonctionnent sur la fréquence 406 MHz.	X		
.7 Décrire les méthodes d'essai.	X		
.8 Mentionner que l'EPIRB de classe I se met en marche automatiquement une fois qu'elle flotte librement.	X		
.9 Démonstration de mise en marche et arrêt manuels de l'EPIRB.	X		
.10 Préciser que l'EPIRB fonctionne pendant 48 heures.			
.11 Mentionner que l'EPIRB par satellite transmet un message de détresse avec code d'identification spécial à un satellite en orbite polaire en vue de sa retransmission à des stations réceptrices spéciales.	X		X
.12 Mentionner que l'inspection des EPIRB et des radios VHF doit avoir lieu en même temps que celle des radios du navire.			
.13 Préciser les exigences relatives au transport de la radiobalise de recherche et de sauvetage (SART).	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 52 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.14 Mentionner les exigences d'arrimage de la radiobalise de recherche et de sauvetage (SART).	X		
.15 Décrire l'objet, la fonction et les normes d'inspection de ces radiobalises.	X		
	X		
15.1 Mise à l'eau au moyen de bossoirs			
.1 Agir avec efficacité comme membre d'une équipe de mise à l'eau.			X
.2 Assumer le commandement des opérations et attribuer les tâches en vue de la mise à l'eau.			X
.3 Donner les ordres pertinents pour le départ du radeau, sa mise à poste et l'embarquement.			X
.4 Amener le radeau de sauvetage.			X
.5 Déclencher le cran de sûreté du croc de levage, s'il y en a, au moment opportun.			X
.6 Récupérer le croc et le préparer pour la mise à l'eau du radeau suivant.			X
.7 Éloigner le radeau du navire et filer une ancre flottante.			X
15.2 Largage par-dessus bord			
.1 Vérifier que la bosse est bien fixée à un point résistant ou au dispositif automatique de largage (si installé) et préciser son objet et sa fonction.			X
.2 Dégager le radeau manuellement.			X
.3 Larguer le radeau, rattraper le mou de la bosse de manière à déclencher le gonflage du radeau et le mettre à poste.			X
.4 Embarquer à bord du radeau de sauvetage et expliquer la façon d'éloigner le radeau du bord du navire.			X
16 Mesures de sécurité au travail (3 heures)			
16.1 Risques potentiels			
.1 Appareils de levage et autres, et pièces de machines mobiles.	X		
.2 Aires de travail dangereuses, y compris les ponts glissants.	X		
.3 Espaces ou soutes, citernes et autres compartiments fermés.	X		
.4 Travaux à chaud, prévention et protection-incendie.			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 53 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.5 Échafaudages et plates-formes de travail.	X		
.6 Échelles et passerelles.	X		
.7 Appareillage électrique, lumière vive et bruit.	X		
.8 Garde-fous et autres dispositifs de sécurité inefficaces.	X		
.9 Réservoirs sous pression.	X		
.10 Sorties de secours obstruées.	X		
16.2 Matériel et dispositif de protection	X		
.1 Équipement individuel de protection.	X		
.2 Avis et signalisation.	X		
.3 Pose de dispositifs de garde sur du matériel fixe et mobile.	X		
.4 Dispositifs d'avertissement sonores.	X		
16.3 Responsabilités de l'employeur			
.1 Assurer la sécurité des lieux de travail.	X		
.2 Adopter des mesures de prévention.	X		
.3 S'assurer que les travaux sont effectués conformément aux bonnes méthodes de sécurité au travail.	X		
.4 Inspections périodiques par des personnes compétentes.	X		
.5 Fournir du matériel de sécurité approuvé ou s'assurer que ce matériel est utilisé.	X		
16.4 Responsabilités de l'employé			
.1 Acquérir les connaissances relatives au matériel et se familiariser avec celui-ci..	X		
.2 Respecter les instructions.	X		
.3 Obéir aux ordres.	X		
.4 Signaler toute anomalie ou situation dangereuse relatives au			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 54 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
matériel ou aux méthodes de travail.	X		
17 Relations humaines efficaces à bord des navires (1 heure)			
17.1 Importance de bonnes relations humaines et de bonnes relations de travail			
.1 Responsabilités sociales.	X		
.2 Conditions de travail.	X		
.3 Droits individuels.	X		
.4 Obéissance aux ordres donnés par les supérieurs.			
17.2 Abus d'alcool et de drogues			
.1 Dangers.	X		
.2 Symptômes.	X		
.3 Sensibilisation et mesures à prendre.	X		
18 Exercices pratiques et évaluation (6 heures)			

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 55 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

10. COURS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES MARITIMES - B2

10.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS

Matériel

- ⇒ Une maquette de navire en acier à deux ponts ayant une forme rectangulaire et mesurant 11 m sur 6 m environ. La maquette doit être compartimentée et doit comprendre des cabines, des corridors, des salles, un local des installations électriques, une salle des machines avec un plancher en treillis ainsi que des portes de telle sorte que les stagiaires puissent être exposés à des incendies d'une manière réaliste comme s'il se trouvaient à bord d'un véritable navire. Des moyens doivent également être prévus pour montrer aux stagiaires comment utiliser les échelles d'évacuation ainsi que les écoutes et comment faire face à un incendie dans la salle des machines. Un système de communications efficace permettant de relayer les ordres aux stagiaires depuis le poste de commandement dans des situations d'urgence dans la maquette.
- ⇒ Une boîte à feu sans dessus dont l'avant est divisé en deux compartiments et dans laquelle les stagiaires pourront allumer et éteindre trois types de feu. Au lieu de la boîte à feu, il est possible d'utiliser des plateaux en acier de 1 m sur 1 m sur 0,3 m de hauteur dotés d'une plaque arrière relevée.
- ⇒ Un puits en acier ou en béton de 2,5 m sur 2,5 m sur 0,3 m pour la simulation de gros feux de produits pétroliers.
- ⇒ Des moyens pour simuler un feu de produits pétroliers dans la salle des machines.
- ⇒ Deux prises d'incendies munies chacune de deux sorties.
- ⇒ Un vaste approvisionnement de matières carbonées et d'hydrocarbures (bois, carburant diesel et huile de graissage) pour les plateaux à feu **conformes aux règlements provinciaux**.
- ⇒ 6 extincteurs à eau (9 litres).
- ⇒ 6 extincteurs à mousse (9 litres).
- ⇒ 6 extincteurs à neige carbonique (5 kilogrammes).
- ⇒ 12 extincteurs à poudre (10 kilogrammes).
- ⇒ Recharges pour tous les types d'extincteurs.
- ⇒ 6 tuyaux d'incendie de 65 mm de diamètre.
- ⇒ 8 tuyaux d'incendie de 38 mm de diamètre.
- ⇒ 6 lances d'incendie (2 lances ordinaires, 2 lances à jet diffusé et 2 lances combinées).

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 56 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>	Revision No: 00

- (Suffisamment de tuyau et de pression d'eau pour alimenter 3 lances de 1 ½ po sur chaque lieu d'un incendie.)
- ⇒ 1 générateur de mousse à grand foisonnement et de l'agent de moussage.
- ⇒ 2 sorties de mousse aérée.
- ⇒ 1 raccord international de jonction avec la terre.
- ⇒ 2 canalisations d'incendie avec les clés et les barres pour actionner les prises d'incendie.
- ⇒ 30 tenues de protection, gants, bottes de pompier, casques et imperméables.
- ⇒ 25 appareils respiratoires autonomes avec visière et protège-nuque ainsi qu'avec bouteilles de rechange, pièces de rechange et outils d'entretien, y compris des appareils respiratoires réservés aux instructeurs.
- ⇒ Générateur de fumée.
- ⇒ Installations approuvées pour le remplissage des bouteilles d'air comprimé.
- ⇒ Installations et matériel pour le nettoyage, l'inspection et l'entretien des appareils respiratoires autonomes après usage.
- ⇒ Classes, douches, vestiaires et lieu de rangement.

10.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS

- ⇒ Il ne doit pas y avoir plus de 12 stagiaires sous la supervision d'un instructeur autorisé au cours des démonstrations et des exercices.
- ⇒ Il ne doit pas y avoir plus de 24 stagiaires sous la supervision d'un instructeur-chef autorisé au cours des exposés et des présentations audiovisuelles.

10.3 DURÉE DU COURS

- ⇒ 32 heures

10.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR

- L'instructeur-chef doit détenir au moins un certificat de capitaine de voyage de cabotage ou de mécanicien de deuxième classe. Si le cours est supervisé par plus d'un instructeur, l'aide-instructeur doit posséder les qualifications et les compétences exigées dans la marine; de plus, il doit être approuvé par la Sécurité maritime.

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 57 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

11. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DU COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

11.1 OBJECTIFS DU COURS

- ⇒ Le cours vise à permettre au stagiaire d'acquérir :
- ⇒ des connaissances sur les incendies dans les navires, les causes des incendies et la prévention des incendies;
- ⇒ les connaissances et les compétences dont il a besoin pour utiliser efficacement le matériel de lutte contre l'incendie qui se trouve à bord des navires;
- ⇒ les connaissances et les compétences dont il a besoin pour assurer sa protection et celle des autres lorsqu'il lutte contre des incendies à bord des navires;
- ⇒ les connaissances et les compétences dont il a besoin pour évaluer la situation, planifier l'attaque, éteindre le feu, déblayer et sécuriser les lieux et prévenir la reprise du feu;
- ⇒ les connaissances et les compétences dont il a besoin pour rescaper une victime dans des lieux enfumés;
- ⇒ les connaissances et les compétences dont il a besoin pour faire fonctionner une installation fixe d'extinction d'incendie;
- ⇒ les connaissances et les compétences dont il a besoin pour faire l'entretien et l'inspection du matériel de lutte contre l'incendie;
- P** les connaissances et les compétences dont il a besoin pour déterminer les dangers que posent des incendies de matières dangereuses et pour combattre ces incendies en toute sécurité.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 58 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

11.2 PLAN DU COURS

Matière	Durée en heures	
	Exposé	Exercices pratiques
1. Introduction, sécurité et principes	0,75	
2. Théorie du feu	1,5	
2.1 Conditions essentielles à la combustion		
2.2 Principes de la lutte contre l'incendie		
2.3 Propriétés des matières inflammables		
2.4 Risques d'incendie et propagation du feu		
2.5 Classement des feux et des agents d'extinction		
3. Lutte contre l'incendie à bord des navires	1,75	
3.1 Lieux propices aux incendies		
3.2 Précautions contre l'incendie		
4. Organisation de lutte contre l'incendie à bord du navire	1,5	
5. Formation des marins en matière de lutte contre l'incendie	2,5	11,0
5.1 Connaissance du matériel		
5.2 Formation et exercices de lutte contre l'incendie		
5.3 Réparation et maintenance		
6. Méthodes de lutte contre l'incendie	3,0	
6.1 Navire en mer		
6.2 Navire à quai		
6.3 Navire transportant des matières dangereuses		
6.4 Pétroliers		
7. Utilisation et entretien des appareils et du matériel de lutte contre l'incendie		1,75
7.1 Équipements de pompier		
8. Dangers de la lutte contre l'incendie	1,5	
8.1 Distillation à sec		
8.2 Réactions chimiques		
8.3 Feux dans le conduit de fumée des chaudières		
8.4 Feux dans les tubes à eau des chaudières		
9. Ventilation, y compris évacuation de la fumée	1,5	
9.1 Théorie		
-Ventilation horizontale, verticale et combinée		
-Ventilation mécanique, hydraulique et naturelle		
-Ventilation positive et négative		
-Manoeuvres du navire visant à favoriser la ventilation		
-Utilisation de ventilateurs à pression positive		

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 59 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

Matière	Durée en heures	
	Exposé	Exercices pratiques
-Dangers au cours du déblaiement, nécessité de la ventilation et utilisation de celle-ci 9.2 Exercice pratique - Démonstration des jets		1,25
10 Gestion des blessés 10.1 Mesures immédiates et suivi 10.2 Tenue de dossiers	0,5	
11 Coordination avec les pompiers à terre 11.1 Procédure 11.2 Consignation des activités	0,5	
12 Récapitulation et examen final (exercices pratiques)	1,0	2,0
	16	16
Total	32 HEURES	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 60 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

11.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
1 Introduction, sécurité et principes (0,75 heure)			
.1 Indiquer les règles de sécurité qui ont été énoncées par l'instructeur-chef et qui doivent être respectées pendant le cours.		X	
.2 Énumérer les principes de survie à l'égard du feu : <ul style="list-style-type: none"> – connaissance de la théorie du feu et des précautions à prendre; – formation et exercices périodiques; – plan en cas d'incendie; – connaissance des issues de secours; – connaissance des dangers de la fumée et des vapeurs toxiques; – inspection et entretien périodique : <ul style="list-style-type: none"> • du matériel de détection d'incendie; • des installations fixes de détection d'incendie; • des extincteurs portatifs; • des extincteurs d'incendie mobiles; • des appareils respiratoires à air comprimé; • de l'équipement de pompier. 	X		
2 Théorie du feu (1,5 heure)			
2.1 Conditions essentielles à la combustion			
.1 Énumérer les conditions qui doivent être réunies pour qu'une combustion soit possible : <ul style="list-style-type: none"> – présence d'un comburant (gaz, liquide ou poudre); – source d'inflammation chimique, biologique ou physique; – présence d'oxygène (air) ou d'un oxydant. 	X		
.2 Tracer le triangle du feu formé des trois conditions susmentionnées.		X	
.3 Tracer un carré ou tétraèdre pour montrer comment l'ajout d'une réaction en chaîne produit un feu qui brûle continuellement.		X	
2.2 Principes de la lutte contre l'incendie			
.1 Indiquer que le principe de la lutte contre l'incendie repose sur l'enlèvement d'un côté du tétraèdre.		X	
.2 Utilisation de l'eau comme agent d'extinction en traitant des			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 61 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - quantité requise; - abaissement de la température sous le point d'inflammation; - action étouffante de l'eau privant le feu d'oxygène; - action étouffante de la vapeur privant le feu d'oxygène; - dommages causés par l'eau; - possibilité de perturber la stabilité du navire. 		X	
.3 Les dangers de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> - dans le cas d'un feu d'installation électrique; - dans le cas d'un feu de matières qui émettent des gaz au contact de l'eau. 		X	
.4 Utilisation de la neige carbonique comme agent d'extinction en traitant des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - action étouffante privant le feu d'oxygène; - utilisation limitée aux espaces confinés; - disponible en quantité limitée à bord; - pas de baisse appréciable de la température; - absolument pas de personnel dans les espaces devant être noyés par la neige carbonique. 		X	
.5 Utilisation du halon comme autre agent d'extinction en traitant des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - action inhibitrice stoppant la réaction en chaîne; - usage limité aux espaces confinés; - disponible en quantité limitée à bord; - utilisé en concentrations moindres que la neige carbonique, donc pas directement dangereux pour le personnel dans l'espace confiné; - formation d'agents toxiques en présence du feu. 		X	
.6 Utilisation de la mousse comme agent d'extinction en traitant des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - action étouffante de la mousse qui recouvre le feu; - disponible en quantité limitée à bord; - mousse de faible, moyenne ou forte densités; - chaque type de mousse exige une lance ou un générateur de mousse d'un type particulier; - mousse légère limitée aux espaces confinés; - certain effet refroidissant; - certains dommages causés par l'eau selon le type de la mousse. 		X	
.7 Utilisation de la poudre chimique comme agent d'extinction en traitant des points suivants :			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 62 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> - action inhibitrice arrêtant la réaction en chaîne; - disponible en quantité limitée à bord; - néfaste pour le matériel électrique et électronique. 		X	
<p>.8 Importance de l'arrêt de l'alimentation en combustible dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - incendie dans la salle des machines attribuable à l'éclatement d'une conduite d'huile; - incendie causé par du gaz; - incendie dans la coquerie; - en cas de feu causé par des appareils électriques, couper l'alimentation. 		X	
<p>.9 Méthodes à employer pour couper l'alimentation en combustible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fermeture du robinet principal; - arrêt des pompes; - vidange des réservoirs. 		X	
<p>.10 Importance de limiter l'arrivée d'air :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en arrêtant les soufflantes; - en fermant les registres et les portes. 		X	
2.3 Propriétés des matières inflammables			
<p>.1 Définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'inflammabilité; - le point d'inflammation; - la température de combustion; - la vitesse de combustion; - la valeur calorifique; - la limite inférieure d'inflammabilité; - la limite supérieure d'inflammabilité; - la plage d'inflammabilité; - le point d'éclair; - le point d'auto-inflammation. 	X		
.2 Donner des exemples de formation d'électricité statique.			
.3 Radioactivité.	X		X
.4 Donner des explications sur les sources d'allumage.		X	
		X	
2.4 Risques d'incendie et propagation du feu			
<p>.1 Définir la circulation de chaleur;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conductibilité thermique; - le rayonnement; - les courants de convection. 	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 63 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
.2 La propagation du feu résulte de l'uniformisation de la température du feu et de celle des environs par : <ul style="list-style-type: none"> - conductibilité thermique; - rayonnement; - courants de convection. 		X	
.3 Exemples de chacune des méthodes de propagation.		X	
.4 Risques d'incendie dans la salle des machines : <ul style="list-style-type: none"> - liquides combustibles - carburants et huiles de graissage; - fuites d'huile et isolant souillé par de l'huile; - surfaces chaudes, p. ex. tuyaux d'échappement, pièces de moteur surchauffées; - défauts dans le revêtement calorifuge; - travaux à chaud, p. ex. soudage et coupage oxyacétyléniques; - auto-inflammation, p. ex. huile tombant sur une surface chaude. 		X	
.5 Énumérer les dangers dans la cuisine, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - liquides combustibles, p. ex. huile de cuisson, graisse chaude; - surfaces chaudes, p. ex. fours, friteuses, conduits d'évacuation; - connexions électriques défectueuses; - conduites et ventilateurs d'extraction. 		X	
.6 Risques d'incendie dans les cabines, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - matériaux combustibles, p. ex. ameublement, effets personnels; - fumage; - installations électriques défectueuses ou surchargées; - matériel électrique non autorisé. 		X	
.7 Dangers associés à la cargaison, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - matières sujettes à une combustion spontanée; - matières oxydantes et peroxydes organiques; - gaz inflammables comprimés; - matières pyrophoriques : <ul style="list-style-type: none"> • liquides et solides inflammables; • substances susceptibles de réagir entre elles, avec l'eau, avec d'autres matières ou avec les matériaux qui composent le navire; - explosifs; - indiquer comment reconnaître ces matières en lisant les étiquettes. 		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 64 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>.8 Décrire les dangers de la cigarette en traitant des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - température de combustion d'une cigarette (500 °C); - négligence d'un fumeur qui peut mettre le feu aux couvertures du lit, dans une poubelle et à l'ameublement; <p>.9 Énumérer les quatre phases du feu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - feu naissant; - feu de surface; - feu en profondeur dans le matériau; - extinction. <p>.10 Indiquer la température d'un feu de charbon, de bois ou d'hydrocarbure et celle d'un feu de métal.</p> <p>.11 Indiquer l'effet de l'élévation de température sur la vitesse de réaction en chaîne (intensité du feu).</p>		X	
<p>2.5 Classement des feux et des agents d'extinction</p> <p>.1 Lettres de classement (de l'un des systèmes de classement ou des deux) et les agents d'extinction appropriés selon la substance en cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bois, papier, textiles et matériaux similaires; - bois, papier, textiles et liquides inflammables; - liquides inflammables, matériel électrique et gaz inflammables; - bois, papier, textiles, liquides inflammables, matériel électrique et gaz inflammables; - métaux combustibles. <p>.2 Expliquer pourquoi il est nécessaire de savoir quel système de classification a été utilisé par le fabricant de l'extincteur et il est important de tenir compte des schémas et des inscriptions du fabricant indiquant la classe pour laquelle l'extincteur est conçu.</p> <p>.3 Expliquer pourquoi il est essentiel de choisir le bon extincteur pour combattre un feu d'installation électrique sous tension, du fait que l'utilisation de certains extincteurs de type C (classement ISO) peut entraîner l'électrocution de l'utilisateur et du personnel à proximité et que d'autres extincteurs de classe C (classement de la NFPA) sont parfaitement adaptés à la lutte contre les incendies d'installations électriques.</p>		X	
<p>3 Lutte contre les incendies à bord des navires (1,75 heure)</p>		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 67 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> • extincteur, p. ex. à neige carbonique ou à poudre. 		X	
<p>.5 Dans le cas des incendies dans des cales ou des conteneurs, énumérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les causes possibles, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • cargaisons susceptibles de s'enflammer spontanément (charbon, copra); • cargaisons en vrac susceptibles de dégager des gaz inflammables (charbon, fer de réduction directe); • perte d'intégrité d'emballages renfermant des substances réactives, inflammables ou explosives; • accumulation de matériaux huileux en raison d'un manque de nettoyage et de fuites provenant des réservoirs; – les méthodes de confinement, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • écoutilles, entreponts et structure de la coque; • utilisation de volets coupe-feu; • matériel d'extinction télécommandé; – les méthodes de détection, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • détecteurs de fumée; • sondes de température; – le matériel d'extinction, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • installations fixes d'extinction, p. ex. à eau, à mousse, à grand foisonnement, à neige carbonique et au halon; • extincteurs, p. ex. à eau, à mousse, à poudre et à neige carbonique; • matériel mobile, p. ex. générateur de mousse. 		X	
<p>.6 Dans le cas des matières inflammables à bord des navires, énumérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les matières potentiellement dangereuses, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • peintures et vernis homologués; • huiles de graissage; • nettoyants, diluants à peinture, paraffine; • carburant pour moteur hors-bord et moteur de relève; • bouteilles d'oxygène et d'acétylène; – les lieux de stockage approuvés pour ces matières, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • locaux à peinture; • armoires sur le pont; – les lieux non autorisés pour le stockage de peintures, d'huiles et de nettoyants, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> • locaux réservés au personnel; • salle des machines; – les méthodes approuvées de manutention entre la rive et le navire pour éviter : <ul style="list-style-type: none"> • un déversement; 		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 68 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> • l'inflammation par une source quelconque; • les pertes de temps au cours du transbordement. 			
<p>3.2 Précautions contre l'incendie</p> <p>.1 Énumérer les mesures structurales de protection contre l'incendie, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – division du navire en zones verticales principales au moyen d'interfaces thermiques ou structurales; – protection des pétroliers par du gaz inerte; – armoire pour les matières combustibles; – utilisation de matériaux ignifugeants; – pare-flammes et dispositifs empêchant le passage du feu; – utilisation d'acier; – conduite d'incendie bien dimensionnée et procurant la pression d'eau nécessaire. <p>.2 Décrire le matériel et les installations de lutte contre l'incendie devant se trouver à bord d'un navire, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – répartition et nombre : <ul style="list-style-type: none"> • des installations au CO₂ ou au halon, etc.; • des prises et des tuyaux d'incendie; • des extincteurs portatifs; • des installations d'extinction à eau; • des équipements de pompier; – installation d'approvisionnement en électricité et en eau, y compris pour l'approvisionnement d'urgence; – espaces dotés d'installations de détection automatique d'incendie; – commandes de relève en cas d'urgence. <p>.3 Énumérer les opérations requises, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – maintenir la propreté à bord; – voir au respect des interdictions de fumer; – garder les portes fermées; – entretenir le matériel d'extinction, y compris les volets coupe-feu; – respecter les méthodes approuvées de lutte contre l'incendie; – effectuer des exercices d'incendie périodiquement conformément aux instructions. <p>.4 Expliquer l'organisation et les tâches de l'équipe de lutte contre l'incendie.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Meilleur usage possible du personnel disponible : <ul style="list-style-type: none"> • souplesse dans le choix; • personnel en mesure d'utiliser différents matériels; 		X	
		X	
		X	
		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 69 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> • être en mesure de déterminer qui est à bord et disponible; • explication à l'entraînement de la méthode à utiliser pour déterminer quels membres de l'équipe de lutte contre l'incendie doivent se trouver dans la zone incendiée. – Choix d'un point de rassemblement pour les équipes de lutte contre l'incendie : <ul style="list-style-type: none"> • différence entre le point de rassemblement et les lieux de l'incendie; • façon d'indiquer le point de rassemblement; • points à considérer dans le choix du point de rassemblement; • communications entre le point de rassemblement et le pont. – Mesures initiales à prendre par les équipes de lutte contre l'incendie au déclenchement de l'alarme et par la suite : <ul style="list-style-type: none"> • considérer les dangers occasionnés par l'entrée dans un espace en feu; • respecter les restrictions d'usage de certains agents d'extinction; • faire la part entre la nécessité d'agir rapidement et d'éviter de prendre de mauvaises décisions; • connaître parfaitement le rôle d'appel. <p>.5 Mentionner les mesures à prendre lorsqu'un navire subit des radoubs dans un chantier naval :</p> <ul style="list-style-type: none"> – consignes de sécurité concernant le personnel du chantier naval; – responsabilité en matière de lutte contre l'incendie; – contrôle des essais. <p>4 Organisation de lutte contre l'incendie à bord (1,5 heure)</p> <p>.1 Indiquer que le poste de commandement doit se trouver sur le pont.</p> <p>.2 Mentionner que le capitaine doit diriger l'organisation.</p> <p>.3 Mentionner que le ou les officiers pompiers doivent signaler leur présence au poste de commandement et attendre ses instructions.</p> <p>.4 Énumérer les renseignements dont le poste de commandement doit disposer, notamment :</p>		X	
		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 70 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> - heure de déclenchement de l'alarme d'incendie; - emplacement et nature de l'incendie; - confirmation que les équipes de lutte contre l'incendie se trouvent à leur point de rassemblement et en possession des équipements de pompier; - confirmation que la conduite principale d'incendie est sous pression; - rapport au sujet des tentatives d'extinction à l'aide d'extincteurs portatifs; - rapport au sujet des effets de l'incendie sur les services, p. ex. sur l'éclairage; - rapport sur les personnes présentes ou emprisonnées dans le secteur incendié ou sur les personnes qui manquent à l'appel. 			
<p>.5 Énumérer les renseignements dont doit disposer le pont, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plans (de taille pratique) de la salle des machines et des locaux du personnel; - points d'accès et d'évacuation; - zones du navire; - installations fixes d'extinction et extincteurs dans tout le navire, y compris lieu de stockage des recharges; - paramètres de stabilité; - emplacement du matériel de survie; - plans de chargement; - renseignements sur les matières dangereuses embarquées. 		X	
<p>.6 Énumérer les méthodes de communication disponibles, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - téléphones; - mégaphones; - liaison directe, p. ex. du pont au poste de commande de la salle des machines; - radiotéléphones, walkies-talkies; - messagers. 		X	
<p>.7. Énumérer les méthodes de lutte contre les avaries et de confinement des incendies, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fermeture des portes étanches et blocage des portes pare-feu en position de fermeture depuis le pont; - arrêt des ventilateurs et fermeture des volets dans la cheminée et ailleurs; - fermeture de toutes les fenêtres et de tous les hublots dans les locaux du personnel, la cuisine et ailleurs; - orientation du navire pour que sa position par rapport au vent facilite la lutte contre l'incendie; - refroidissement des cloisons en contact avec le feu; 		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 71 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> – utilisation de couvertures ignifuges, au besoin; – maintien d'une veille une fois l'incendie éteint. <p>.8 Expliquer comment la stabilité du navire est surveillée et contrôlée, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – calcul du changement de la hauteur métacentrique causé par le poids de l'agent d'extinction et son incidence sur l'effet de carène liquide; – prise de mesures pour pomper ou vider l'eau ayant servi à la lutte contre l'incendie, y compris découpage d'ouvertures dans le côté du navire; – dans le cas des feux de cargaison, calcul de l'effet du déplacement de la cargaison pour la lutte contre l'incendie; – évaluation des dommages occasionnés par le remplissage du compartiment avec de l'eau de mer; – évaluation de la possibilité d'amener le navire en eaux peu profondes et même de l'échouer. <p>.9 Expliquer l'organisation des équipes de lutte contre l'incendie, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – mode d'identification de chaque équipe; – mode d'identification de chacun des membres de l'équipe et mesures de sécurité à prendre pour garder le contact avec chaque personne et connaître sa position; – fonction de chaque équipe, soit : <ul style="list-style-type: none"> • équipe de reconnaissance munie d'extincteurs; • équipe d'attaque; • équipe de secourisme; • équipe technique chargée de vérifier la hauteur d'aspiration, de vérifier les ventilateurs et les robinets de coupure de carburant, de mettre en marche les génératrices et les pompes d'incendie de secours, de remplir les extincteurs et de préparer la saturation à l'aide de gaz. 		X	
<p>5 Formation des marins en lutte contre l'incendie (13,5 heures)</p> <p>.1 Mentionner que l'équipage doit, après l'embarquement, être mis au courant des consignes d'urgence et recevoir une formation portant sur l'utilisation du matériel et des appareils de lutte contre l'incendie, les points importants étant les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – emplacement et mode d'emploi des extincteurs portatifs : <ul style="list-style-type: none"> • à eau; • à mousse; • à poudre; 		X	X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 72 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> • à neige carbonique; • au halon, etc.; – emplacement et mode d'emploi des extincteurs mobiles : <ul style="list-style-type: none"> • à mousse; • à poudre; • à neige carbonique; – emplacement et mode d'emploi des installations fixes d'extinction, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> • prises, tuyaux et lances d'incendies; • gicleurs; • installation à mousse; • installation à neige carbonique; • installation au halon, etc.; – emplacement et mode d'emploi d'un équipement de pompier, plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> • marche à suivre pour revêtir la tenue de protection rapidement; • lieu de rangement et composition de l'équipement personnel; • vérification et utilisation d'un appareil respiratoire approuvé ; • vérification et utilisation d'une corde de sécurité à l'épreuve du feu et mise en pratique des codes de signalisation. 		X	X
<p>.2 Mentionner que, pour l'entraînement, il faut effectuer des exercices dans les différents secteurs du navire qui portent sur différentes activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Activités générales, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • mise en marche de la génératrice de secours; • mise en marche de la pompe d'incendie et de la pompe d'assèchement; • choix des robinets appropriés pour alimenter les tuyaux d'incendie, noyer les cales ou assécher les cales; • identification des commandes de secours et de leur rôle. – Améliorer la sécurité personnelle en s'exerçant : <ul style="list-style-type: none"> • à se déplacer et à trouver son chemin dans des espaces confinés où la visibilité est limitée; • à traverser de petites ouvertures; • à trouver et à rescaper des victimes; • à utiliser un appareil respiratoire à air comprimé et la corde de sécurité dans ces conditions. – Incendie dans la salle des machines, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> • feu sur la génératrice diesel attribuable à du carburant diesel qui gicle depuis la conduite d'injection brisée sur l'échappement brûlant; 		X	X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 73 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> • feu dans les bouchains allumé par des étincelles produites par un poste de soudage; • incendie dans la partie supérieure de la salle des machines attribuable à de l'huile qui gicle par la conduite de graissage du palier du turbocompresseur et qui retombe sur la surface brûlante du turbocompresseur; • feu près d'une chaudière attribuable à un retour de flamme de cette chaudière; • feu dans un tableau de contrôle causé par une connexion lâche; • feu dans l'économiseur ou le conduit de fumée d'une chaudière causé par l'accumulation de suie. <p>– Incendie dans les locaux réservés au personnel, p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • incendie dans une cabine causé par le contact d'une cigarette avec des draps; • incendie dans l'office de l'équipage causé par une connexion électrique défectueuse. <p>– Incendie dans la coquerie, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • feu sur le dessus d'une cuisinière causé par du gras répandu; • feu dans une friteuse, y compris dans la hotte d'évacuation. <p>– Incendie dans un conteneur sur le pont, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • incendie attribuable à une défectuosité d'un appareil respiratoire autonome. <p>– Incendie dans la cargaison, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans les cales, dans l'entrepont ou dans des conteneurs; • feu de matières dangereuses. <p>.3 Mentionner que les membres des équipes de lutte contre l'incendie reçoivent une formation qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> – une instruction sur les fonctions de chaque équipe de lutte contre l'incendie à laquelle un membre peut être affecté; – une instruction sur les fonctions de chaque membre d'une équipe de lutte contre l'incendie et sur la méthode d'assignation de ces fonctions, p. ex. par numéro ou autrement; – des exercices pour rendre chaque équipe apte à jouer son rôle, y compris des exercices de secourisme. <p>.4 Mentionner que les membres de l'équipe qui sont chargés du service de ronde d'incendie doivent être formés de sorte qu'ils soient familiers avec le navire de même qu'avec l'emplacement du matériel et son fonctionnement, notamment avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les postes avertisseurs d'incendie; 			<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>
		X	
		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 74 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> – les installations fixes de détection et d'alarme; – les téléphones; – les extincteurs portatifs et leurs limites; – les prises, les tuyaux et les lances d'incendie. <p>.5 Démontrer sa capacité d'effectuer les exercices énumérés dans les objectifs 5.1 à 5.4.</p> <p>.6 Décrire comment recharger, réparer et entretenir un extincteur portatif.</p>			X
<p>6 Méthodes de lutte contre l'incendie (3,0 heures)</p> <p>6.1 Navire en mer</p> <p>.1 Mentionner que le personnel doit se conformer aux consignes d'incendie et se rendre aux postes d'alarme au déclenchement de l'alarme d'incendie, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'équipe se rassemble au poste d'alarme désigné sur le rôle d'appel; – les équipes de pompiers se rassemblent conformément aux ordres donnés depuis le pont et entreprennent leur tâche qui consiste à maîtriser le feu; – le cap et la vitesse du navire sont modifiés au besoin pour faciliter la lutte contre l'incendie; – les pompes servant à évacuer l'eau d'extinction sont préparées; – en cas d'incendie dans la salle des machines, on stoppe le navire; – le capitaine détermine la meilleure façon de combattre l'incendie et celle-ci est appliquée par l'officier pompier; – on effectue les premiers préparatifs pour la mise à l'eau des embarcations de sauvetage; – le message de détresse approprié (MAYDAY, PAN PAN PAN ou Sécurité) est diffusé. <p>.2 Mentionner que le capitaine dirige les opérations de lutte contre l'incendie depuis le pont comme cela est indiqué dans la section 4.</p> <p>.3 Mentionner qu'après l'extinction du feu, il faut maintenir une veille, que le personnel peut quitter les postes d'alarme et qu'il faut débiter une enquête sur l'incendie conformément aux indications de la section 10.</p> <p>6.2 Navire à quai</p> <p>.1 Mentionner que le personnel doit se conformer aux consignes d'incendie et se rendre aux postes d'alarme au</p>		X	
		X	
		X	
		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 75 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>déclenchement de l'alarme d'incendie, conformément aux instructions de la section 6.1.</p> <p>.2 Mentionner que les consignes supplémentaires suivantes doivent être respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> – appeler le service des incendies du port; – informer l'autorité compétente; – confirmer au directeur du port que le capitaine continuera d'assumer la responsabilité du navire; – confirmer au directeur du port que le service du lutte contre l'incendie se chargera de combattre l'incendie avec l'aide de l'équipage au besoin; – confirmer au directeur du port qu'il sera tenu au courant de toute situation menaçante pour les installations à quai et de toutes les mesures qui seront prises; – voir qui est à bord; – faire les préparatifs nécessaires pour permettre au navire de quitter le port par lui-même ou à l'aide de remorqueurs, s'il y a lieu; – évacuer le personnel non essentiel. <p>3. Mentionner qu'après l'extinction du feu, il faut maintenir une veille, que le personnel peut quitter les postes d'alarme et qu'il faut débiter une enquête sur l'incendie conformément aux indications de la section 10.</p>			
<p>6.3 Navire transportant des matières dangereuses</p> <p>.1 Mentionner que le plan de chargement doit indiquer l'emplacement des matières dangereuses et la classe de celles-ci.</p> <p>.2 Mentionner qu'il faut établir un plan de lutte contre l'incendie indiquant le matériel et les agents d'extinction qui peuvent être utilisés en toute sécurité.</p> <p>.3 Mentionner que les dangers et les risques pour l'équipage doivent être évalués au moment du chargement de la cargaison.</p> <p>.4 Mentionner que le personnel doit se conformer aux consignes d'incendie et se rendre aux postes d'alarme au déclenchement de l'alarme, conformément aux instructions qui figurent dans la section 6.1.</p> <p>.5 Mentionner qu'il est dangereux de prendre des mesures à la hâte sans connaître la nature de la cargaison.</p> <p>.6 Mentionner qu'après l'extinction du feu, il faut maintenir une veille, que le personnel peut quitter les postes d'alarme et qu'il faut débiter une enquête sur l'incendie conformément aux indications de la section 10.</p>		X	
<p>6.4 Pétroliers</p>		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 76 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>.1 Mentionner que le personnel doit se conformer aux consignes d'incendie et se rendre aux postes d'alarme au déclenchement de l'alarme d'incendie, conformément aux instructions de la section 6.1.</p> <p>.2 Mentionner qu'un pétrolier doit en plus satisfaire aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – installation fixe d'extinction dans la salle des pompes; – canons à mousse télécommandés sur le pont; – installation d'extinction à gaz inerte ou à vapeur dans les citernes; – robinets d'isolement montés dans la conduite principale d'incendie à l'avant de la dunette et aux endroits spécifiés en avant de l'avant de la dunette pour : <ul style="list-style-type: none"> • contrôler l'approvisionnement en eau des canons à mousse en cas d'avarie à la conduite principale d'incendie; • contrôler l'approvisionnement en eau si la pompe d'incendie est en service; – ségrégation des espaces remplis de gaz dangereux; – ségrégation stricte des espaces de chargement, de la salle des machines et des locaux réservés au personnel ainsi que de leurs installations. <p>.3 Mentionner qu'après l'extinction du feu, il faut maintenir une veille, que le personnel peut quitter les postes d'alarme et qu'il faut débiter une enquête sur l'incendie conformément aux indications de la section 10.</p> <p>7 Utilisation et entretien des appareils et du matériel de lutte contre l'incendie (1,75 heure)</p> <p>7.1 Équipements de pompier</p> <p>.1 Mentionner les inspections ainsi que les travaux d'entretien requis, notamment s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> – tous les équipements sont rangés au bon endroit; – les équipements sont complets et en bon état; – la pile de la torche électrique est bien chargée; – l'appareil respiratoire est prêt à utiliser; – les bouteilles d'air comprimé, y compris celles de rechange, sont bien chargées; – les appareils respiratoires sont démontés après usage, que toutes les pièces sont nettoyées et que le fonctionnement de toutes les soupapes est vérifié; – la corde de sécurité à l'épreuve du feu n'est pas abîmée. 		X	
			X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 78 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> – production de fumée. 			
.3 Mentionner que des réactions chimiques sont davantage susceptibles de survenir au cours de l'opération de lutte contre l'incendie si l'incendie fait rage dans un espace de chargement ou dans des locaux réservés au personnel.		X	
.4 Donner des exemples de réactions chimiques qui causent ou qui aggravent des incendies : <ul style="list-style-type: none"> – dégagement d'acétylène au contact de carbure de calcium avec l'eau; – décomposition de la vapeur appliquée sur du charbon en feu; – dégagement d'hydrogène au contact de fer de réduction directe avec de l'eau; – réaction chimique causée par des agents oxydants comme des engrais qui favorisent la combustion même en présence d'un gaz d'extinction; – inflammation spontanée de matières comme le phosphore au contact de l'air; – auto-échauffement de produits comme le grain en présence d'humidité; – dégagement de méthane en concentrations dangereuses dans l'air par des cargaisons de charbon si la ventilation est déficiente. 		X	
.5 Mentionner que les mesures à prendre en cas d'incendie de matières dangereuses sont décrites dans les Procédures d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses.		X	
.6 Mentionner que les mesures à prendre en cas d'incendie dans des matières en vrac qui posent des risques de nature chimique sont décrites dans les annexes du Code des pratiques de sécurité touchant le vrac solide qui traitent des situations d'urgence.		X	
.7 À l'aide de l'index général du Code IMDG et des Procédures d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses, déterminer les mesures à prendre en cas d'incendie mettant en cause une substance donnée.			X
.8 À l'aide du Code des pratiques de sécurité touchant le vrac solide, déterminer les mesures à prendre en cas d'incendie dans une cargaison en vrac donnée.			
8.3 Feu dans le conduit de fumée des chaudières			
.1 Préciser que les feux dans le conduit de fumée des chaudières surviennent dans :		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 79 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> – les conduits de fumée, les économiseurs et les réchauffeurs d'air des navires à vapeur; – les tuyaux d'échappement, les économiseurs et les chaudières à récupération de chaleur des navires propulsés par des moteurs à combustion interne. <p>.2 Mentionner que ces feux sont habituellement occasionnés par des dépôts de carbone qui deviennent surchauffés en présence ou en l'absence d'huile et qui s'enflamment.</p> <p>.3 Mentionner les difficultés et les dangers que présente la lutte contre ces incendies, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – inaccessibilité de toutes les sections du conduit de fumée dans la partie supérieure de la salle des machines; – possibilité d'explosion en cas d'ouverture de la trappe d'accès de l'économiseur; – possibilité que les tubes de l'économiseur atteignent la température de 700 °C et que la réaction suivante se produise : <ul style="list-style-type: none"> • décomposition dans la vapeur du fer contenu dans les tubes; • réaction auto-entretenu et production d'oxyde magnétique de fer ainsi que d'hydrogène à l'état libre; • aucun apport en oxygène nécessaire à la décomposition du fer dans la vapeur; • combustion de l'hydrogène dégagé en cas d'introduction d'air; • explosion. <p>.4 Mentionner que la procédure à suivre pour maîtriser et éteindre le feu consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – arrêter la chaudière ou le moteur principal; – arroser les surfaces extérieures avec de l'eau là où le feu fait rage pour abaisser la température; – fermer les volets et le robinet de permutation de chaudière pour priver le feu d'air; – protéger les installations électriques et le matériel se trouvant sous le secteur incendié pour éviter qu'ils soient endommagés par l'eau; – continuer à arroser pour abaisser la température jusqu'à ce que l'économiseur puisse être ouvert en toute sécurité en vue de subir un examen et un nettoyage approfondi du côté chaudière. <p>8.4 Feux dans les tubes à eau des chaudières</p> <p>.1 Mentionner que des feux résultant de la décomposition du fer dans la vapeur peuvent survenir dans les chaudières aquatubulaires en raison :</p>		X	
		X	
			X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 80 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>d'un manque d'eau dans la chaudière causant une surchauffe des tubes au-dessus du niveau de l'eau et de l'arrêt tardif de la chaudière;</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un feu de cuis hors de contrôle dans le foyer après l'arrêt d'une chaudière et du manque d'eau dans cette chaudière causant une surchauffe des tubes au-dessus du niveau de l'eau. <p>.2 Mentionner que, dans la mesure où le feu est décelé avant que la température des tubes atteigne 700 °C, la meilleure méthode de lutte contre l'incendie consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - noyer le feu avec autant d'eau que possible en employant des jets concentrés par les ouvertures du brûleur et les pompes alimentaires (si les tubes sont fracturés ou brûlés); - à empêcher les enveloppes d'air et les conduits de fumée de surchauffer en les arrosant avec de l'eau; - éviter de pulvériser de l'eau, de la mousse ou de la neige carbonique directement sur le feu. <p>.3 Mentionner qu'il faut prendre les mesures décrites dans la section 8.3 s'il s'agit d'un feu résultant de la décomposition du fer dans la vapeur.</p> <p>9 Ventilation, y compris évacuation de la fumée (2,75 heures)</p> <p>.1 Décrire la ventilation horizontale, la ventilation verticale et la ventilation combinée.</p> <p>.2 Décrire la ventilation mécanique, la ventilation hydraulique et la ventilation naturelle.</p> <p>.3 Expliquer les techniques de ventilation positive et de ventilation négative.</p> <p>.4 Décrire les manoeuvres à exécuter avec le navire pour favoriser la ventilation.</p> <p>.5 Expliquer le mode d'emploi des ventilateurs à pression positive.</p> <p>.6 Identifier les dangers associés au déblaiement et traiter de la nécessité d'utiliser la ventilation ainsi que la façon de l'utiliser.</p> <p>10 Gestion des blessés (0,5 heure)</p> <p>.1 Mentionner les mesures immédiates à prendre et le suivi qui doit être assuré.</p> <p>.2 Documenter les rapports transmis par les médecins et les</p>		X	
		X	
		X	

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 81 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	EXAMEN		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>hôpitaux.</p> <p>11 Coordination avec les pompiers à terre (0,5 heure)</p> <p>.1 Décrire la procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accès aux plans du navire; - de consultation du capitaine ou de l'officier responsable en ce qui concerne les plans de lutte contre l'incendie, les rôles et les responsabilités. <p>.2 Mentionner que les dossiers doivent faire état :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des mesures prises et des exercices qui ont été effectués. <p>12 Récapitulation et examen final (3 heures) (exercices pratiques)</p>		<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 82 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

12. COURS D'ACCREDITATION D'OFFICIER - C

12.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS

⇒ Au moins 50 % du temps alloué au cours sera consacré aux exercices pratiques.

Matériel

⇒ Le matériel requis pour ce cours comprend tout le matériel indiqué à la section 8.1, celui mentionné à la section 10.1 ainsi que le matériel supplémentaire indiqué ci-après.

⇒ Une installation fixe de détection d'incendie factice.

⇒ Du matériel de formation audiovisuel pour les sujets suivants :

- détecteurs de foyers d'incendie automatiques;
- détecteurs de fumée;
- détecteurs de flamme;
- installations d'extinction automatiques à eau;
- extincteurs à mousse;
- extincteurs au halon;
- extincteurs à neige carbonique;
- extincteurs à poudre chimique de pont/coquerie;
- alarmes générales;
- contrôle des foules/passagers;
- matériel de communication interne;
- radios portatives;
- radiobalises de détresse;
- systèmes d'évacuation;
- systèmes de propulsion de canot de sauvetage;
- homme à la mer en mer/au mouillage/au port;
- hypothermie.

⇒ Suffisamment de documents imprimés pour les stagiaires sur la recherche et le sauvetage.

12.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS

⇒ Le nombre maximal de stagiaires par cours doit être de 12 pour les démonstrations pratiques et les exercices sous la supervision d'un instructeur approuvé.

⇒ Le nombre maximal de stagiaires est de 24 pendant les présentations audiovisuelles et les séances en classe sous la supervision d'un instructeur approuvé.

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 83 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

12.3 DURÉE DU COURS

⇒ 19 ½ heures

12.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR

⇒ L'instructeur-chef doit détenir au moins un certificat de capitaine de voyage de cabotage ou de mécanicien de deuxième classe. Si le cours est supervisé par plus d'un instructeur, l'aide-instructeur doit posséder les qualifications et les compétences exigées dans la marine; de plus, il doit être approuvé par Transports Canada.

13. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DU COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

13.1 OBJECTIFS DU COURS

- ⇒ Permettre aux officiers subalternes et au personnel clé d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour inspecter le matériel d'urgence et le garder prêt à l'emploi.
- ⇒ Permettre aux officiers subalternes et au personnel clé d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour faire fonctionner les installations de détection et d'extinction d'incendie fixes du navire et comprendre les limites de celles-ci.
- ⇒ Permettre à l'officier de quart à la passerelle ou à la salle des machines d'acquérir les connaissances et les habiletés dont il a besoin pour intervenir en situation d'urgence.
- ⇒ Permettre aux officiers subalternes et au personnel clé d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour diriger une équipe d'urgence.
- ⇒ Permettre aux officiers subalternes et au personnel clé d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour consigner les faits importants au cours d'une urgence.
- ⇒ Permettre aux officiers subalternes et au personnel clé d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour contrôler les passagers et le personnel autre que les membres d'équipage formés au cours d'une urgence.
- ⇒ Permettre aux officiers de pont subalternes d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour répondre à un signal de détresse, effectuer des recherches et sauver les survivants à l'aide du matériel du navire.
- ⇒ Permettre aux officiers de pont subalternes d'acquérir les habiletés dont ils ont besoin pour diriger les sessions de formation régulière à bord et le cours de formation initiale et de formation en sécurité à bord comme le prévoit la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (chapitre 3, section 4 du règlement 18).

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 84 of 97
	TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i> Revision No: 00

13.2 PLAN DU COURS

Matière	Heures	
	Exposé	Exercices pratiques
Installations fixes de détection et d'extinction d'incendie	1 heure	3 heures
Inspection et entretien du matériel d'urgence	1,5 heure	2 heures
Intervention de l'officier de quart à la passerelle, au pont et à la salle des machines en situation d'urgence	1 heure	
Direction de l'équipe d'intervention d'urgence	1 heure	
Plan d'attaque des chefs de lutte contre l'incendie	1,5 heure	1,5 heure
Consignation des accidents	0,5 heure	0,5 heure
Contrôle des foules	0,5 heure	0,5 heure
Recherche et sauvetage	1,5 heure	1,5 heure
Communications	0,5 heure	0,5 heure
Déroulement des sessions de formation	1 heure	
	10 heures	9,5 heures
TOTAL	19,5 heures	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 85 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

13.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>1. Installations fixes de détection et d'extinction d'incendie (4 heures)</p> <p>.1 Nommer les installations fixes de lutte contre l'incendie ainsi que les zones protégées par ce type d'installation et en indiquer les limites; connaître la bonne façon d'utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le collecteur d'incendie; - les installations d'extinction automatiques à eau; - les systèmes déluge; - le rideau d'eau; - la mousse; - la neige carbonique; - le halon; - la poudre chimique pour le pont; - la poudre chimique pour la cuisine; - le gaz inerte; - les extincteurs à vapeur. <p>.2 Expliquer et montrer comment faire fonctionner les installations fixes de lutte contre l'incendie à eau, au halon, à poudre chimique, à mousse et à neige carbonique, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vérification et les mesures à prendre avant la mise en service; - la mise en service et l'injection de l'agent dans la zone protégée; - les vérifications et les mesures à prendre après la mise en service. 		X	
<p>2. Inspection et entretien du matériel d'urgence (3,5 heures)</p> <p>2.1 Alarmes d'incendie</p> <p>.1 Indiquer, dans le cas des alarmes d'incendie et des interrupteurs de mise en service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'un plan indiquant leur emplacement doit être disponible; - qu'un calendrier avec les dates où doivent être effectués les examens, les inspections, l'entretien et les essais doit être préparé; - qu'un dossier sur les défaillances 	X		X
		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 86 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
relevées et sur les réparations effectuées doit être conservé; – que le manuel d'entretien du fabricant doit servir de base relativement au calendrier susmentionné.			
2.2 Matériel de détection d'incendie			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.	X	X	
.2 Mentionner que le calendrier d'entretien doit en outre prévoir : – la vérification du bon fonctionnement de chaque tête ou de chaque sonde, selon qu'il s'agisse : • de détecteurs de fumée (ioniques); • de détecteurs de flamme (rayons infrarouges ou ultraviolets des flammes); • de détecteurs thermiques (contact thermique); • de détecteurs à variation de température; • d'installations d'extinction automatiques à eau (température d'éclatement de l'ampoule de verre).		X	
2.3 Matériel fixe d'extinction d'incendie			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application pour chaque type de matériel fixe d'extinction d'incendie.		X	
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les installations d'extinction automatiques à eau.		X	
.3 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les installations fixes à neige carbonique et ce que prévoit le calendrier d'entretien pour celles-ci, à savoir : – la vérification du niveau de gaz liquide dans les bouteilles.		X	
.4 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les installations fixes au halon.		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 87 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.5 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les installations fixes de diffusion d'eau sous pression.		X	
.6 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les installations fixes à mousse.		X	
2.4 Collecteur d'incendie, bouches d'incendie, manches et lances			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.		X	
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les collecteurs, les bouches et les lances d'incendie.		X	
.3 Décrire les mesures devant être prises par temps très froid pour garder le collecteur d'incendie exempt de glace, à savoir : – arrêter la pompe et fermer les bouches au besoin; – vidanger l'eau des tuyaux; – vérifier qu'il n'y a pas d'eau dans le collecteur; – afficher des avertissements sur la passerelle pour indiquer que le collecteur d'incendie a été vidangé.		X	
.4 Mentionner que le fait d'ouvrir une ou plusieurs bouches n'empêchera pas le collecteur de geler par temps très froid.		X	
2.5 Matériel portatif et mobile d'extinction d'incendie			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.		X	
.2 Mentionner que les extincteurs portatifs ou mobiles qui ont été déchargés doivent être rempli pour usage ultérieur et expliquer comment procéder au remplissage.		X	
.3 Mentionner qu'aucun extincteur partiellement déchargé ou vide ne doit être remis en place avant d'avoir été rempli.	X	X	
2.6 Équipements de pompier			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 88 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
mis en application.			
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessite l'équipement de pompier.			X
2.7 Plans de défense contre l'incendie			
.1 Mentionner que les plans de défense contre l'incendie doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils sont lisibles et à jour.		X	
.2 Mentionner que les doubles des plans de défense contre l'incendie ou le livret qui les contient sont utiles au personnel côtier de lutte contre l'incendie et sont vérifiés pour s'assurer de leur bon état.		X	
.3 Vérifier si les signaux indicateurs menant aux doubles des plans sont intacts et clairs.		X	
2.8 Canots de sauvetage pneumatiques			
.1 Mentionner, dans le cas des canots de sauvetage : – qu'un plan montrant leur emplacement doit être disponible et qu'une inspection régulière de ceux-ci, de leur disposition et du système de fixation / dégagement est effectuée.	X		
2.9 Gilets de sauvetage, combinaisons d'immersion et bouées de sauvetage			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.	X		
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les gilets de sauvetage.	X		X
.3 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les combinaisons d'immersion.	X		X
.4 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les bouées de sauvetage et leurs accessoires.	X		X
.5 Mentionner que le lieu de rangement des gilets de sauvetage et des combinaisons d'immersion doit être accessible, adéquat, sec et ventilé, et bien indiqué.	X		X
2.10 Signaux de détresse pyrotechniques et matériel			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 89 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
lance-amarre			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.	X		
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les signaux de détresse pyrotechniques et le matériel lance-amarre.	X		
2.11 Radiobalise de localisation des sinistres (EPIRB), téléphone de recherche et sauvetage (SART) et communications radio			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.	X		
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les EPIRB et les SART.	X		X
2.12 Canots de sauvetage			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.	X		
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les canots de sauvetage.	X		X
2.13 Système d'amenée des canots de secours			
.1 Mentionner qu'un plan semblable à celui indiqué à la section 2.1 doit être préparé et mis en application.	X		X
.2 Mentionner l'entretien supplémentaire que nécessitent les systèmes d'amenée des canots de secours.	X		
3. Intervention de l'officier de quart à la passerelle, au pont et à la salle des machines en situation d'urgence (1 heure)			
.1 Indiquer les mesures d'urgence initiales prises par l'officier de quart à la passerelle, au pont et à la salle des machines lorsque le navire est : – au port; – en mer; – en cale sèche; – en hivernement; – en réparation.		X	
.2 Indiquer les mesures devant être prises au		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 90 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<p>cours d'une situation d'urgence.</p> <p>.3 Expliquer en quoi consiste la délégation des responsabilités aux officiers supérieurs ou aux responsables.</p> <p>.4 Indiquer à la vigie en quoi consiste l'intervention de la bordée à la passerelle ou au pont lorsqu'il y a un homme à la mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en mer; - au quai; - au mouillage. <p>4. Direction de l'équipe d'intervention d'urgence (1 heure)</p> <p>.1 À la lumière des renseignements fournis sur une situation d'urgence, assimiler et interpréter les ordres du capitaine et assigner les tâches aux membres disponibles de l'équipe en tenant le capitaine informé de l'évolution de la situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à une situation d'urgence simulée à laquelle prennent part diverses équipes et divers chefs de groupe. - Discuter du modèle de direction. - Discuter de la nécessité de donner des ordres positifs et précis. - Donner un exemple de modèle de direction. - S'assurer qu'un plan d'urgence est disponible. - Discuter du rôle de l'équipe d'intervention d'urgence au sens des ordres et des objectifs globaux formulés par les officiers supérieurs. - Discuter des communications entre l'équipe d'intervention et les officiers supérieurs. - Suivre des mesures d'urgence planifiées à l'avance et faire des rajustements pour satisfaire aux besoins. - Préparer le matériel et le personnel de sorte qu'ils soient disponibles au moment voulu. - Reconnaître l'importance de la planification, de l'utilisation de plans 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 91 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
d'urgence (aide-mémoire), de la coordination et des communications en situation d'urgence.			
5. Plan d'attaque des chefs de lutte contre l'incendie (3 heures)			
.1 Désigner le matériel d'urgence, les cloisonnements d'incendie et les cloisonnements étanches, les escaliers, les réseaux de gaines de ventilation, les collecteurs d'incendie, les passages de câbles électriques et les zones de danger sur les divers plans du navire.	X		X
.2 Mentionner l'utilisation des plans du navire pendant une situation d'urgence.	X		
.3 Établir à l'avance un plan d'attaque pour un endroit particulier indiqué sur le plan du navire. Choisir la bonne méthode et le bon type de bouche d'incendie et prévoir suffisamment de tuyaux pour la tâche; désigner une zone de rassemblement et déterminer comment employer avantageusement la ventilation. Informer l'équipe et communiquer la disponibilité opérationnelle ainsi que le début et la progression de l'attaque.	X		
.4 Coordonner et contrôler les membres de l'équipe, les groupes de soutien ou les personnes, selon le cas, pour obtenir un résultat positif.	X		
.5 Assurer le refroidissement des limites de la zone d'incendie ou établir des rondes d'incendie autour de celle-ci et à la hauteur des réseaux de gaines de ventilation qui la traversent.	X		
.6 Couper l'alimentation électrique dans la zone de l'incendie afin de protéger l'équipe de lutte contre l'incendie, en gardant à l'esprit que l'alimentation principale peut également passer dans cette zone.			X
.7 Les scénarios d'incendie doivent comprendre : – les incendies de cabine; – les incendies de la salle des machines; – les incendies de magasin du maître d'équipage ou de magasin à peinture;			X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 93 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
6.1 Enquête et rapport sur l'incendie <ul style="list-style-type: none"> .1 Indiquer les renseignements devant être consignés pour aider à la gestion de l'accident et à l'élaboration d'un journal qui servira à la rédaction d'un rapport sur l'accident et à la tenue d'une enquête. .2 Mentionner que le rapport doit également mener à des conclusions tirées des faits et comprendre : <ul style="list-style-type: none"> – une analyse et une discussion des faits; – les conclusions tirées de cette analyse et de cette discussion; – des recommandations sur les mesures à prendre pour éviter toute récurrence; – des recommandations, le cas échéant, pour améliorer la prévention des incendies et les procédures de lutte contre l'incendie. 		X	
6.2 Enquête et rapport sur l'abandon <ul style="list-style-type: none"> .1 Indiquer les renseignements à consigner pour aider à la gestion de l'accident et à l'élaboration d'un journal qui servira à la rédaction d'un rapport sur l'accident et à la tenue d'une enquête. .2 Mentionner que le rapport doit également mener à des conclusions tirées des faits et comprendre : <ul style="list-style-type: none"> – une analyse et une discussion des faits; – les conclusions tirées de cette analyse et de cette discussion; – des recommandations sur les mesures à prendre pour éviter toute récurrence; – des recommandations, le cas échéant, pour améliorer la prévention des incendies et les procédures de lutte contre l'incendie. 	X		
6.3 Enquête et rapport sur les opérations de recherche et de sauvetage <ul style="list-style-type: none"> .1 Indiquer les renseignements à consigner pour aider à la gestion de l'accident et à l'élaboration d'un journal qui servira à la 	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Page: 95 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> – opération coordonnée de recherche marine-aviation. 			
.3 Définir les tâches du : <ul style="list-style-type: none"> – Centre de coordination des opérations de sauvetage (RCC); – commandant sur place (OSC). 	X	X	
.4 Tracer un circuit de recherche selon les directives du capitaine et indiquer les renseignements fournis par le commandant sur place (OSC) ou le coordonnateur des recherches en surface (CSS) en tenant compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – cap et dérive – dérive due au vent; – état de la mer; – taille du navire; – considérations relatives à la navigation et matériel. 			X
.5 Informer les vigies et élaborer un système de surveillance pour les personnes qui mènent les recherches.		X	
.6 Assurer les communications entre le capitaine et l'OSC/CSS pour qu'ils puissent faire le point sur la progression de la recherche.	X		
.7 Discuter des méthodes de recherche les plus efficaces disponibles sur les différents types et les différentes tailles de navires, notamment de l'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> – des faux bras; – des canots de secours; – des canots de sauvetage du navire; – des grues ou des flèches du navire; – des nacelles ou filets de sauvetage; – des filets de sauvetage; – des échelles de pilote ou de Jacob; – d'huile végétale ; – des échelles de coupée. 		X	
.8 Préparer et diriger l'équipage sur le pont pour effectuer un sauvetage sur un navire spécifique, indiquer la méthode de sauvetage choisie, l'endroit et la liste du matériel requis et décrire les méthodes disponibles pour sauver les survivants.			X

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 96 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.9 Énumérer les types de soins que peuvent nécessiter les survivants après le sauvetage, organiser et fournir les soins selon les différents paramètres du navire et de l'équipage.	X		
9. Communications (1 heure)			
.1 Montrer son aptitude à faire fonctionner les systèmes de communication internes comme le téléphone et les émetteurs-récepteurs portatifs en employant la terminologie marine et les procédures de communication normalisées.		X	
.2 Montrer son aptitude à actionner manuellement : – les EPIRB des classes 1 et 2; – le SART.		X	
.3 Discuter des avantages que présentent les différents types de systèmes de communication internes et indiquer quand et comment chacun peut être plus efficace.		X	
.4 Mentionner la nécessité de tenir un journal des transmissions et des incidents critiques qui surviennent en situation d'urgence.		X	
10. Déroulement des séances de formation (1 heure)			
.1 Utiliser les chapitres VI et A-VI/1 de la norme STCW, le règlement numéro 18 de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, le Bulletin sur la sécurité des navires 6-95 et le guide de l'employeur dans le cadre de la formation initiale et des sessions de formation initiale à bord pour les nouveaux membres d'équipage.			X
.2 Indiquer les méthodes d'instruction adéquates pour la formation initiale à bord en : – désignant les sujets qui nécessitent un enseignement; – élaborant un plan de cours pour présenter les renseignements requis; – choisissant, désignant ou préparant du matériel et des documents d'information à distribuer;		X	

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 97 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> - composant des questions d'évaluation pour déterminer si l'apprentissage est adéquat; - choisissant des stratégies pour présenter le matériel tout en tenant compte de la formation et de l'expérience des stagiaires ou du groupe; - déterminant l'heure et la durée optimales de la session de formation; - fournissant des documents sur la formation donnée et en procédant à une évaluation. 			

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : SEPTEMBRE, 1998 Approuvée par : AMSP	Ref: 4957-INF-1 Page: 98 of 97
TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>		Revision No: 00

14. COURS D'OFFICIER SUPÉRIEUR - D

14.1 CONDITIONS D'APPROBATION DU COURS

- ⇒ Le cours peut se dérouler dans un établissement approuvé à terre ou à bord d'un navire fonctionnel bien amarré au port.

Matériel

- ⇒ Détails et plans des divers types de navires.
- ⇒ Exemplaires des documents de l'Association canadienne de normalisation, des documents nationaux et internationaux et des documents de l'Organisation maritime internationale.
- ⇒ Divers rapports d'enquête sur les accidents maritimes (nationaux et internationaux).
- ⇒ Accès au matériel d'un établissement approuvé pour les fonctions d'urgence en mer pleinement opérationnel ou à celui d'un navire.

14.2 NOMBRE DE STAGIAIRES PAR COURS

- ⇒ Il ne doit pas y avoir plus de 12 stagiaires dans le cours.

14.3 DURÉE DU COURS

- ⇒ 13 heures

14.4 QUALIFICATIONS DE L'INSTRUCTEUR

- ⇒ L'instructeur doit détenir au moins un certificat de capitaine de voyage de cabotage ou de mécanicien de deuxième classe.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 99 of 97
	TP 4957 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER</i>

15. OBJECTIFS DU COURS, PLAN DU COURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

15.1 OBJECTIFS DU COURS

- ⇒ Permettre aux officiers supérieurs d'un navire d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour s'assurer que les officiers subalternes, le personnel clé et les équipes d'intervention d'urgence sont bien préparés et organisés pour faire face à toute situation d'urgence.
- ⇒ Permettre aux officiers supérieurs d'un navire d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour évaluer les dommages subis par le navire et coordonner les interventions pour réduire au minimum les conséquences des dommages.
- ⇒ Permettre aux officiers supérieurs d'un navire d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour coordonner les interventions en cas d'urgence sur leur propre navire et sur les autres navires en détresse.

15.2 PLAN DU COURS

Matière	Heures	
	Exposé	Exercices pratiques
1. Plans d'urgence	0,5 heure	1,5 heure
1.1 Élaborer les rôles d'appel		
1.2 Rapports sur les accidents maritimes		
2. Direction et formation sur les opérations d'urgence des membres d'équipage	1 heure	1 heure
3. Gestion des mesures d'urgence	1 heure	1 heure
4. Lutte contre les avaries	2 heures	1 heure
5. Abandon du navire	1 heure	-
6. Recherche et sauvetage	2 heures	1 heure
	7,5 heures	5,5 heures
TOTAL	13 heures	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 100 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

15.3 SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
1. Plans d'urgence (2 heures)			
1.1 Élaborer un rôle d'appel d'urgence, un guide des procédures d'urgence et un plan d'urgence pour un navire donné en fonction des divers types d'urgences lorsque le navire est : - en mer; - au port; - en radoub.	X		X
1.2 À l'aide des rapports sur les accidents maritimes, discuter de l'intervention de l'équipage du navire en situation d'urgence et du résultat des mesures prises.			X
2. Direction et formation sur les opérations d'urgence des membres d'équipage (2 heures)			
2.1 Discuter des exigences réglementaires concernant les exercices d'embarcation et les exercices d'évacuation en cas d'incendie.	X	X	
2.2 Énumérer les types d'urgences pouvant survenir.	X		X
2.3 Discuter des exigences relatives aux exercices et à la formation de l'équipage pour les situations d'urgence (section 2.2).	X	X	
2.4 Discuter de la planification, de la préparation et du déroulement des sessions de formation régulières et non structurées.		X	
2.5 Discuter de la planification, de la gestion et du déroulement des exercices d'urgence, y compris les exercices universels et les exercices des équipes de secours et d'urgence.		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 101 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
2.6 Planifier, préparer, gérer et diriger des exercices de formation pour un navire donné relativement aux urgences potentielles suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ incendie; ⇒ collision; ⇒ défaillance structurale; ⇒ échouement; ⇒ naufrage. 			X
3. Gestion des mesures d'urgence (2 heures)	X	X	
3.1 Discuter de la gestion de l'intervention d'urgence et des responsabilités et tâches des officiers supérieurs en situation d'urgence.			
3.2 Discuter du processus de prise de décision et de la réception de renseignements adéquats.		X	
3.3 Discuter des dangers de la prise de décision sur réception de renseignements inadéquats.		X	
3.4 Discuter des communications internes à bord d'un navire.		X	X
3.5 Effectuer un exercice de communication en employant les procédures, le langage et les méthodes adéquates.			
3.6 Évaluer une situation d'urgence, puis organiser et gérer l'intervention.			X
3.7 Discuter des urgences maritimes (études de cas) pour mettre en lumière les modèles de direction (se reporter à la section 1.2).	X	X	X
4. Lutte contre les avaries (3 heures)			
4.1 Évaluer les dommages et leur incidence sur la navigabilité.			
.1 Connaître les exigences de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en	X		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 102 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
			Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
mer concernant la stabilité et le compartimentage.			
.2 Discuter de la perméabilité et de l'utilisation des données sur la stabilité pour évaluer l'incidence des dommages sur la navigabilité.	X	X	
.3 Discuter des points de compression sur les cloisons des compartiments envahis.	X	X	
.4 Discuter de la vitesse d'envahissement de l'eau à la suite de dommages et des opérations de lutte contre l'incendie.			
.5 Connaître l'incidence d'un excès d'eau (effet de carène liquide) ainsi que du pompage et de l'évacuation d'un excès d'eau.	X		
4.2 Évaluer la faisabilité d'un plan de lutte contre les avaries et d'action en cas d'urgence.			
.1 Discuter de la théorie de la lutte contre les avaries pour réduire au minimum les conséquences des dommages et maintenir la navigabilité dans les situations suivantes : - pressurisation des réservoirs, des double-fonds et des cofferdams; - épontillage des écoutilles, des cloisons - coffres de béton, des paillets lardés; - gréments de fortune; - fuites dans la salle des machines.			
.2 Discuter de la faisabilité de la lutte contre les avaries.			

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 103 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.3 Discuter des méthodes de réduction ou de prévention de la pollution par les hydrocarbures à la suite d'un bris de la coque.			
4.3 Évaluer les conséquences de la présence de grandes quantités d'eau sur la stabilité du navire, y compris l'eau ayant servi à la lutte contre l'incendie.			
.1 Connaître le débit d'eau du matériel de lutte contre l'incendie, notamment : ⇒ les systèmes d'extinction automatiques à eau; ⇒ les systèmes déluge; ⇒ les citernes d'eau; ⇒ les flexibles et les lances d'incendie.	X	X	
.2 Calculer l'incidence de l'eau ayant servi à la lutte contre l'incendie sur la stabilité du navire en tenant compte des données de chaque pont sur : ⇒ le déplacement du centre de gravité; ⇒ la réduction de la capacité à rester dans la position verticale; ⇒ la gîte; ⇒ l'angle d'envahissement par les hauts; ⇒ l'incidence de l'effet de carène liquide de l'eau sur la stabilité du navire.			X
5. Décision d'abandonner le navire (1 heure)			
5.1 Évaluer une situation d'urgence et prendre la décision : ⇒ de rester sur le navire; ⇒ d'abandonner partiellement le navire.		X	
.1 Discuter des situations d'urgence qui pourraient mener à l'abandon du navire.		X	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998	Ref: 4957-INF-1 Page: 104 of 97
	TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER	
		Revision No: 00	

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	Examen		
	Écrit	Oral	Pratique
.2 Discuter des conditions et des raisons pour retarder l'abandon ou abandonner partiellement le navire.		X	
.3 Discuter des méthodes d'abandon et de leurs avantages et inconvénients.	X	X	
.4 Discuter du commandement et du contrôle requis et des communications nécessaires en ce qui concerne : ⇒ l'abandon retardé d'un navire; ⇒ l'abandon partiel d'un navire; ⇒ l'abandon total d'un navire.		X	
6. Recherche et sauvetage (3 heures)			
6.1 Expliquer en quoi consistent l'organisation des recherches et du sauvetage, les organismes et leur fonction, les paliers de responsabilité, les zones d'opérations géographiques et le matériel disponible.	X	X	
.1 Discuter de la recherche et du sauvetage en eaux canadiennes et intérieures à l'aide de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> et de l'avis annuel aux navigateurs en ce qui touche : ⇒ les centres de coordination des opérations de sauvetage; ⇒ les centres secondaires de sauvetage maritime; ⇒ la division géographique et les responsabilités SAR; ⇒ les responsabilités et obligations du commandant d'un navire canadien.			
.2 Discuter du rôle du système automatique d'entraide pour le sauvetage des navires (AMVER).			
.3 Discuter du rôle du système			

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par : AMSP	SEPTEMBRE, 1998 Ref: 4957-INF-1 Page: 105 of 97
TP 4957 F	PROGRAMME DE FORMATION AUX FONCTIONS D'URGENCE EN MER		Revision No: 00

SUJETS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE		Examen		
		Écrit	Oral	Pratique
	maritime global de détresse et de sécurité (GMDSS).	X	X	
.4	Discuter des ressources SAR disponibles en eaux canadiennes et intérieures. ⇒ Navires. ⇒ Aéronefs. ⇒ Matériel connexe.	X	X	X
6.2	Coordonner les opérations de recherche et de sauvetage.			
.1	Expliquer en quoi consiste le rôle du coordonnateur sur place en ce qui concerne le MERSAR (<i>merchant vessel search and rescue manual</i>) et le CANMERSAR (Manuel de recherche et de sauvetage à l'usage des navires de commerce : avec les modifications canadiennes).	X	X	
.2	Discuter, en se reportant au MERSAR et au CANMERSAR, du rôle du commandant d'un navire en ce qui touche la planification et la direction des opérations de recherche et de sauvetage.	X	X	
.3	Discuter des manoeuvres devant être faites par le navire et de l'aide apportée aux autres navires et aux survivants en tenant compte des conditions atmosphériques, du matériel de survie et des types de navires.		X	